

Montpellier

Notre Ville

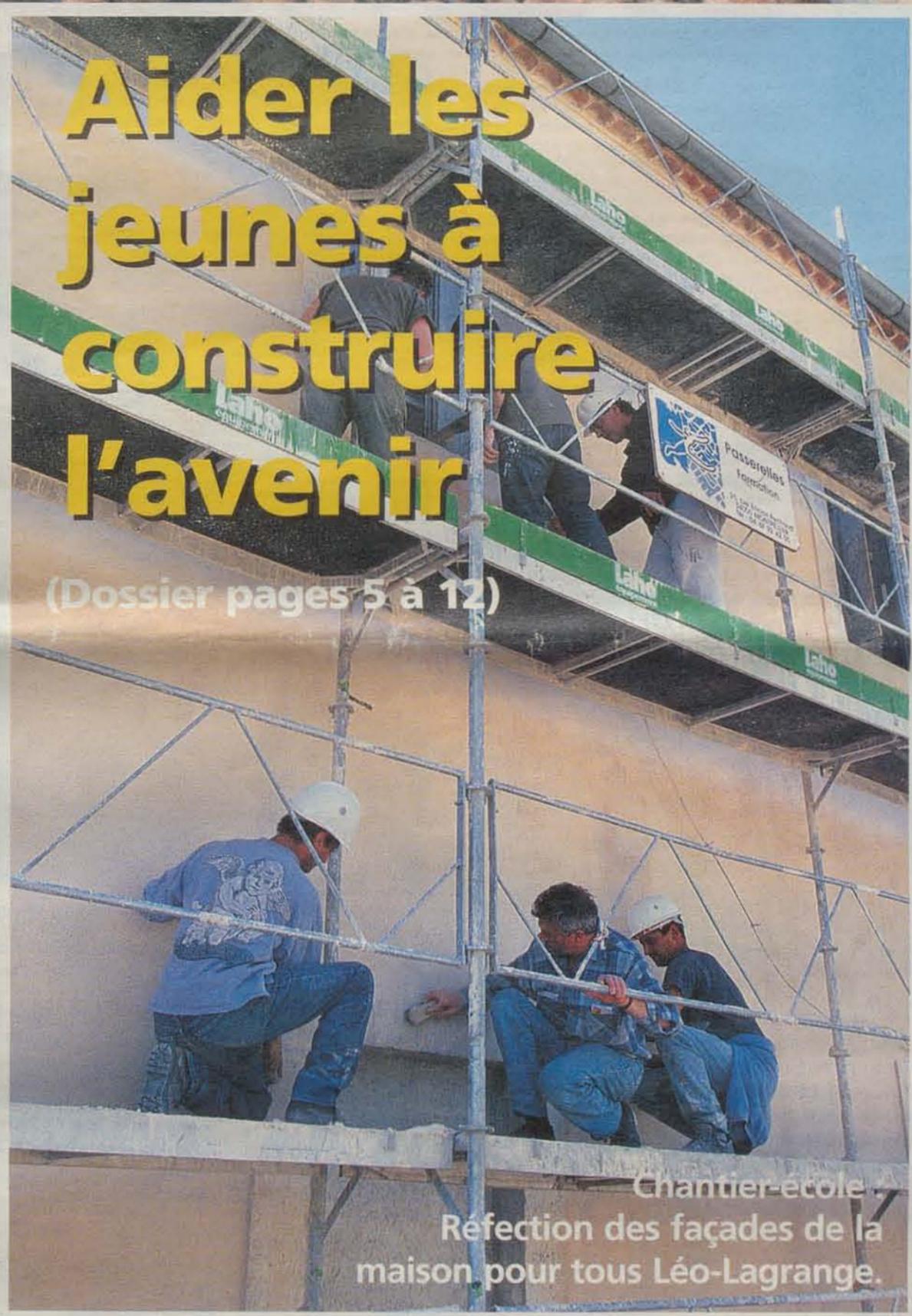
N°235
JANVIER 2000

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



Aider les jeunes à construire l'avenir

(Dossier pages 5 à 12)



Chantier-école.
Réfection des façades de la
maison pour tous Léo-Lagrange.

Grandes dates de l'an 2000... et à venir.

- 1^e juillet 2000 : Mise en service de la première ligne de tramway.
- 4^e trimestre 2000 : Ouverture de la patinoire Calypso et de la bibliothèque municipale à vocation régionale d'Antigone.
- 1^e trimestre 2001 : Ouverture de la médiathèque Federico Garcia Lorca.
- 2^e trimestre 2001 : Ouverture du planétarium d'Odysseum.
- 2^e trimestre 2002 : Ouverture de l'aquarium d'Odysseum.

4^e Journée Nationale pour la Prévention du Suicide

SOS Amitié Languedoc-Roussillon organise une table ronde le jeudi 3 février 2000 à 18h30 dans la salle Guillaume de Nogaret (Espace Pitot) dans le cadre de la 4^e Journée Nationale sur la Prévention du Suicide. C'est essentiellement à la question du rôle de la famille et de l'environnement social dans la prévention que répondront les invités de ce débat au nombre desquels on compte notamment le Professeur Castelnaud, chef de service de Psychologie médicale et de Psychiatrie du CHU de Montpellier, Kate Le Mestre (Ecole des Parents), les associations SOS Amitié et Jonathan Pierres Vivantes, ainsi que des représentants de la médecine du travail.

Soirée-débat sur l'état des centres IVG en France

Le Mouvement Français pour le Planning Familial organise le 11 janvier 2000 à 20h30 à la Maison des Syndicats une conférence intitulée "Etat des Centres IVG en France". Cette soirée-débat sera animée par le Professeur Israël Nisand, auteur du rapport concernant l'état de l'interruption de grossesse en France et ses propositions. Renseignements : 04 67 64 62 19.

Information Soleil Alzheimer Hérault

L'association Soleil Alzheimer Hérault participe à la campagne d'information nationale initiée par l'association France Alzheimer. Des bénévoles de l'association assureront une permanence sur la maladie elle-même et sur l'association dans le hall de la mairie de Montpellier (1, place Francis Ponge) du lundi 31 janvier au vendredi 4 février 2000 (de 14h à 17h). Le Professeur Jacques Touchon, Neurologue, responsable de l'unité de Neurologie Comportementale de l'hôpital Gui de Chauliac animera une conférence grand public à l'occasion de cette semaine nationale d'information (date et lieu à confirmer).

ILS REMERCIENT LA VILLE

Le conseil de parents d'élèves de l'école Jean-Moulin : "C'est avec une grande satisfaction que nous avons constaté, lors de la rentrée scolaire 99, l'implantation de feux tricolores sur le boulevard des Sports. Cet aménagement, que nous vous réclamions à chaque rentrée scolaire, va grandement améliorer la sécurité aux abords de notre école et nous permettra de pouvoir responsabiliser nos enfants en matière de sécurité routière."

Colette Lotti, présidente du Montpellier Arc Club, "pour la subvention que vous leur avez accordée témoignant ainsi de tout l'intérêt que vous portez au tir à l'arc."

L'Amicale des Etudiants en Pharmacie de Montpellier, pour l'aide apportée par la ville à l'occasion du sixième Forum Carrières Pharmacie qui a permis de présenter un panel le plus large possible des débouchés des études pharmaceutiques aux étudiants de la deuxième à la sixième année, le 27 octobre dernier.

Louis Higouet, président du comité d'organisation de la foire aux huîtres de Bouzigues pour la participation de la ville de Montpellier, sous la forme de prêt de matériel, à la quatorzième foire aux huîtres et autres produits du terroir de Bouzigues.

Denis Crépin, président de l'association syndicale "Hameau des Causses" pour le classement de l'impasse Edouard Martel dans le domaine public, dans le cadre du budget 2000.

Luc Pruniers remercie Serge Fleurence, maire adjoint délégué à la commission Montpellier au quotidien, et les services de la ville pour avoir rapidement apporté une solution au manque de container poubelle rue de la Sauzède.

G. Rouzaud, président d'Espoir Hérault pour le soutien du député-maire dont les interventions vont permettre à l'association Espoir-Hérault de renouveler ses interventions auprès des malades mentaux stabilisés et d'organiser des stages de redynamisation et de réinsertion.

Henri Gastaldi, président départemental des Restaurants-Reis du Coeur : "Un grand merci pour l'attribution d'une subvention complémentaire de 10 000F sur le budget supplémentaire 1999 (...)"

Philippe Allam, président de la crèche parentale La Bambinerie, pour l'attribution d'une subvention de 30 000F dans le cadre du budget supplémentaire 1999.

M. Caizergues, maire de Lavérune, pour la solidarité manifestée par la ville de Montpellier à l'issue de la tempête du 18 octobre qui a sinistré la commune.

L'équipe de l'antenne de Montpellier Languedoc-Roussillon de Médecins sans frontières, pour l'intérêt porté par la ville à l'activité de l'association. "Au nom de tous les volontaires et bénévoles de l'association, nous tenons à vous remercier de l'attention que vous avez portée à notre engagement, sur nos prises de décision, et nos actions sur le terrain en France et à l'étranger."

Jean-Paul Cadoret, président de l'association "Table ronde de Montpellier", pour l'aide accordée à l'occasion de la réunion nationale de l'association.

Maurice Renier, président du Tennis Club Paillade, pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 40 000 francs.

Maurice Vidal, président du Comité de Quartier les Aubes-la Pompignane, pour l'apéritif offert aux habitants du quartier lors de la soirée-spectacle organisée le 13 novembre 1999 en collaboration avec la Maison Pour Tous George Sand à la salle des Aubes.

Sylvie Rabêr-Keel, présidente de l'association "Les amoureux de Candolle", pour la réalisation prochaine d'une OPAH dans le quartier de Candolle et de la rue de l'Université.

Josceline Hall, pour le nettoyage des tags sur la façade d'un immeuble, rue Louis Figuier.

PERMANENCES DES ÉLUS

• Vincent Amoros
Mardi de 10h à 12h
Mairie

• Louis Calmels
1^{er} et 3^e jeudi du mois
Maison pour tous Voltaire
2^e et 4^e jeudi du mois
à partir de 17h
Maison pour tous
George-Sand

• Hocine Cherif
Mardi 16h30 à 17h
Mairie

Tous les jeudis à partir
de 17h
Maison des Rapatriés

• Hélène Colas
1^{er} lundi du mois
de 15h à 17h
Maison pour tous
Marcel-Pagnol

• Françoise D'Abunto
1^{er} et 3^e vendredi du mois
Mairie annexe
de la Paillade

• Serge Fleurence
1^{er} et 3^e lundi du mois
de 16h à 18h
Maison pour tous
L'Escoutaire

2^e et 4^e lundi du mois
de 16h à 18h

Maison pour tous
Boris-Vian

• Christiane Fourteau
Mardi de 14h30 à 17h
Mairie

1^{er} lundi de chaque mois de
14h30 à 17h
Maison pour tous
Georges-Brassens

• Michel Guibal
1^{er} et 3^e mercredi du mois
de 10h à 12h
Club Age d'Or, rue des Etuves

• Suzanne Henry
Le 1^{er} jeudi de chaque mois
à 17h
Maison Pour tous
Marcel-Pagnol
2^e jeudi de chaque mois à
17h
Maison pour tous
St-Exupéry

• Josette Claverie-Noyer
Mercredi de 17h30 à 20h
Maison pour tous
L'Escoutaire
Jeudi 17h30 à 20h
Maison pour tous
Jean-Pierre-Caillens
Un vendredi sur deux,
dans le cadre de l'Opah
Rue de la Méditerranée

• Michel Lafon
1^{er} mardi du mois de 18h à
19h
Maison pour tous
Fanfonne-Guillierme

• Max Lévitia
Mercredi de 14h30 à 17h30
Mairie

• Eric Macia
Mardi à partir de 14h
Mairie

• Viviane Mirabello
Tous les lundis de 16h à 18h
Maison pour tous Voltaire
Tous les jeudis de 14h à
17h30
Maison des Rapatriés

• Daniel Parent
Tous les mercredis à partir
de 17h
Maison pour tous
Léo-Lagrange

• Monique Pétard
2^e jeudi du mois de 17h à
19h
Maison pour tous
André-Chamson
2^e vendredi du mois de 17h
à 19h
Maison pour tous
Marie-Curie
Mercredi de 14h à 17h
Mairie

• Louis Pouget
1^{er} jeudi du mois de 18h à
18h30
Maison pour tous
André-Chamson

• Paul Prunier
Vendredi de 14h30 à 17h30
Mairie

• Philippe Saurel
Mardi de 13h30 à 16h
Maison pour tous
Albert-Dubout

• Michel Soulas
1^{er} et 3^e mardi du mois à
partir de 17h
Adra, 19, place du Nombre
d'Or

• Andrée Weill
Tous les mercredis et les
jeudis de 14h30 à 18h
Mairie
Mardi de 16h à 18h
Maison pour tous
L'Escoutaire

• Colette Zannettacci
Tous les mercredis
de 14h à 18h
Mairie



Une Direction de la Jeunesse vient d'être mise en place par la Ville de Montpellier. Pouvez-vous nous préciser son rôle ?

La création de la Direction de la Jeunesse est l'expression de notre volonté de regrouper au sein d'une même entité tous les services qui sont à la disposition des jeunes. La Mission Locale d'Insertion (MLI) et le Plan Local d'Insertion par l'Economique (PLIE), par exemple, sont désormais rattachés à la Direction de la Jeunesse, tout comme le Fonds d'Aide aux Jeunes qui relevait auparavant du Centre Communal d'Action Sociale. L'Espace Montpellier Jeunesse ou le Bus Info Jeunes sont aussi intégrés à cette nouvelle Direction. Ce nouveau mode d'organisation offre une plus grande lisibilité. Il permettra aussi d'obtenir une meilleure efficacité puisque, désormais, c'est un seul service qui traite la totalité de la politique menée par la Ville pour les jeunes et qui fait le lien entre ses différentes composantes.

Justement, quels sont les grands axes de la politique que la Ville développe en direction des jeunes ?

L'action menée par la Ville en direction des jeunes prend de multiples formes : gestion directe d'équipements sportifs ou de loisirs, soutien financier à des associations qui agissent en faveur des jeunes, partenariats avec l'Etat, la Caisse d'Allocations Familiales ou le Conseil Général. Ces grandes orientations se concrétisent notamment par une forte implication dans des dispositifs tels que la Mission Locale d'Insertion, le Plan Local d'Insertion par l'Economique, le Conseil

"Une ville solidaire de ses jeunes, particulièrement ceux en difficulté"

Communal de Prévention de la Délinquance, l'opération Ville-Vie-Vacances, le Contrat de Ville, le Contrat Temps Libre...

Quelles sont les demandes les plus fréquentes des jeunes ?

Les situations des jeunes sont très diverses et leurs besoins sont donc extrêmement différents. De l'urgence sociale au logement étudiant, des loisirs aux transports, des demandes d'information aux recherches d'emploi ou de formation, nous avons à répondre à tout un éventail de demandes. Les étudiants qui cherchent à se loger peuvent par exemple s'adresser à l'Espace Logement Etudiant. Les jeunes qui cherchent de l'information ou de la documentation peuvent trouver des réponses auprès de l'Espace Montpellier Jeunesse ou du Bus Info Jeunes. La MLI ou le PLIE traitent pour leur part les questions qui relèvent de l'emploi et de l'insertion...

Quelles sont vos priorités ?

La priorité des priorités c'est l'emploi. C'est d'ailleurs également la priorité des jeunes. Bien sûr la Ville ne peut pas régler tous les problèmes toute seule, mais elle se mobilise pour que chaque jeune puisse trouver sa place dans la cité. C'est la raison pour laquelle nous soutenons très activement l'action de la Mission Locale d'Insertion et du Plan Local d'Insertion par l'Economique. D'ailleurs, la Ville a montré l'exemple en s'impliquant très fortement dans le Plan Emplois Jeunes lancé par le gouvernement. Si l'on prend en compte non pas la Ville elle-même mais l'ensemble du "Groupe Montpellier" (District, SMTU...), ce sont 150 emplois jeunes qui auront été créés, au printemps 2000, depuis le début de l'opération.

L'action de la Ville en direction de la jeunesse est elle amenée à se développer ?

Nous allons continuer à développer les actions et les dispositifs qui ont été mis en place au cours des dernières années. Le 1^{er} février 2000, par exemple, la Mission Locale d'Insertion va signer une nouvelle convention avec l'ANPE pour poursuivre et développer le partenariat engagé. Signalons d'ailleurs au passage que cette convention - qui est normalement une convention tripartite - ne sera signée que par la MLI et l'ANPE, le Conseil Régional ayant refusé de la signer. En ce qui concerne les autres dispositifs, nous allons par exemple continuer à travailler au développement d'actions de prévention telles que Ville-Vie-Vacances, mais nous avons aussi pour objectif de renforcer Place aux Sports, d'accentuer notre soutien aux clubs d'adolescents dans les Maisons Pour Tous, ainsi qu'à des manifestations comme le festival Attitude... Nous réfléchissons aussi à la création d'une nouvelle carte multi-activités qui permettrait aux jeunes de participer à de très nombreuses activités culturelles ou sportives pour un moindre coût.

Enfin, parce que nous sommes convaincus que l'avenir d'une ville, c'est sa jeunesse, nous souhaitons donner davantage la parole aux jeunes en multipliant les occasions de dialogue avec eux. C'est dans cet état d'esprit que nous étudions par exemple la possibilité de mettre en place un Conseil Consultatif des Jeunes et la création d'un fonds d'initiative jeunes destiné à l'accompagnement de projets.

**Christiane Fourteau
Syndicaliste - La Paillade
Maire-Adjointe, déléguée à la Jeunesse (12 - 25 ans)**

Carnet d'adresses "Jeunesse"

INFORMATION JEUNESSE

Espace Montpellier jeunesse
6, rue Maguelone
Tél. 04 67 92 30 50

Bus info jeunes
2452, av. du Père Soulas
Tél. 04 67 52 54 32
dans le bus
Tél. 06 08 64 27 30

Mission locale d'insertion (MLI)
Centre ville
Place Paul Bec
Tél. 04 99 52 69 29

La Paillade
591, Le Grand Mail
Résidence Lou cap dou mail
Tél. 04 67 75 29 67

Plan local d'insertion par l'économique (PLIE)
524, av. de Louisvillie
Tél. 04 67 75 29 67

Centre d'information et d'orientation (CIO)
Centre ville
31, rue de l'Université
Tél. 04 67 91 32 55

Montpellier est
180, rue d'Argencourt
Tél. 04 67 79 75 70

Montpellier Celleneuve
Quai Louis Le Vau
Route de Lodève
Tél. 04 67 75 74 50

Centre régional information jeunesse (CRIJ)
3, av. Charles Flahault
Tél. 04 67 04 36 66

Services universitaires d'information et d'orientation
Montpellier I
3, rue de l'Arc des Mourgues
Tél. 04 67 61 46 00

Montpellier II
Place Eugène Bataillon
Tél. 04 67 14 30 61

Montpellier III
Route de Mende
Tél. 04 67 14 23 42

Espace formation jeunes
La Paillade
Avenue du Lauragais
Centre commercial La Paillade
Tél. 04 67 10 38 20

Rectorat
31, rue de l'Université
Tél. 04 67 61 47 00

ONISEP
31, rue de l'Université
Tél. 04 67 60 55 85

EMPLOI

Agence nationale pour l'emploi (ANPE)
Euromédecine
Rue de la Coix Verte
5, parc Euromédecine
Tél. 04 99 23 31 23

Croix d'Argent
Espace Arc en Ciel
1021, av. de Toulouse
Tél. 04 67 07 62 00

Millénaire
Parc d'ateliers technologiques
1350, av. Albert Einstein
Tél. 04 67 99 47 67

Celleneuve
Quai Louis Le Vau
Zac de la Fontaine
Tél. 04 67 84 78 70

Assedic Hérault
Le Millénaire
1025, rue Henri Becquerel
Tél. 08 00 20 37 34
ou 04 67 15 63 70

AFIJ
30, rue du Faubourg Boutonet
Tél. 04 67 63 03 50

CIDF
38, rue Proudhon
Tél. 04 67 72 00 24

APEC (pour les bac + 4)
170, rue Léon Blum
Tél. 04 67 13 43 00

Espace cadre ANPE
ZAC la Fontaine
Quai Louis Le Vau
Tél. 04 67 84 59 70

Direction départementale du travail et de l'emploi
615, bd d'Antigone
Tél. 04 67 84 67 84
ou 04 67 22 88 88

FORMATION

AFPA
710, rue d'Alco
Le clos de Passy
Tél. 04 67 10 58 58

Délégation académique à la formation continue (DAFCO)
465, rue Alfred Nobel
Parc du Millénaire
Tél. 04 67 15 82 82

Formation continue
Montpellier I
7, bd Henri IV
Tél. 04 67 41 74 67

CREUFOP LR
99, av. d'Occitanie
Tél. 04 67 14 42 24

SUFÇO
11, rue St Louis
Tél. 04 67 06 07 75

GRETA
Lycée Jean Mermoz
717, av. Jean Mermoz
Tél. 04 67 15 90 40

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)
Parc Euromédecine
989, rue de la Croix Verte
Tél. 04 67 63 63 40

Centre inter-institutionnel de bilan de compétence (CIBC)
Villa Hadriana
121, rue d'Athènes
Tél. 04 67 72 00 24

Centre de bilan de l'éducation nationale
Lycée Mas de Tesse
110, av. de Lodève
Tél. 04 67 40 39 40

Ateliers pédagogiques personnalisés (APP)
Centre ville
3, av. de Lodève
Tél. 04 67 58 28 24

La Paillade
268, rue d'Upsala
Carré Neptune
Tél. 04 67 45 41 51

Banque de stage du rectorat
Rue de l'Université
Tél. 04 67 61 48 72

LOGEMENT

Association des résidences internationales (ARI)
2, rue Germain
Tél. 04 67 60 36 00

ACM
(Office Public d'Aménagement et de Construction de Montpellier)
9, rue des Volontaires
Tél. 04 67 22 03 83

Auberge de Jeunesse
Impasse de la petite Corratierie
Tél. 04 67 60 32 22

CROUS
2, rue Montell
Tél. 04 67 41 50 00

Foyers étudiants
Centre St Guilhem
4, rue de l'Abbé Montels
Tél. 04 67 60 76 66

Centre universitaire protestant
13, rue Louis Perrier
Tél. 04 67 06 45 70

Foyer du Carré du Roi
(pour les filles uniquement)
22bis, rue du Carré du Roi
Tél. 04 67 63 47 09

Foyer Theresarium
(pour les filles uniquement)
6, rue des Carmélites
Tél. 04 67 63 55 49

Les jardins de la Merci
14, rue de la Merci
Tél. 04 67 58 06 00

Association des foyers internationaux le Ponant
130, av. de Palavas
Tél. 04 67 65 38 72

Foyers de jeunes travailleurs
Castellane
135, rue de Robespierre
Tél. 04 67 99 90 61
3, rue de la Vieille (à partir de mars / avril 2000)

Font Carrade
543, rue Font Carrade
Tél. 04 67 92 15 52

Foyer de jeunes travailleuses
14, rue Bonnard
Tél. 04 67 63 25 42

SANTÉ

Dispensaire de l'Espoir
2, rue St Barthélémy
Tél. 04 67 92 40 17

Dispensaire de la Pergola
Cours Bel Air - Bloc 5
Tél. 04 67 75 59 10

Médecins du monde
6, rue Nissole
Tél. 04 67 12 39 20

Réseau d'accès aux soins pour personnes en situation de précarité (Réso)
N° Vert
Tél. 08 00 23 26 00

Centre médico-psychologique Euridice
114, av. de Monsieur Teste
Tél. 04 67 03 32 90

Espace de prévention Pepa
18, rue du Terral
Tél. 04 67 60 86 46

Planning familial
48, bd Rabelais
Tél. 04 67 64 62 19

Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF)
240, av. Émile Jeanbrau
Tél. 04 67 52 02 76

Centre de dépistage du sida anonyme et gratuit
Hôpital St Eloi
2, av. Bertin Sans
Tél. 04 67 33 69 50

CULTURES ÉTRANGÈRES

Maison de Heidelberg
4, rue des Trésoriers de la Bourse
Tél. 04 67 60 48 11

Maison de Cambridge
1, rue du Général Riu
Tél. 04 67 64 07 86

Centre culturel italien Dante Alighieri
25, rue Ste Ursule
Tél. 04 67 60 27 82

Centre culturel juif
500, bd Antigone
Tél. 04 67 72 04 19

Consulat d'Allemagne
35, bd Rabelais
Tél. 04 67 64 28 87

Consulat d'Espagne
24, rue Marceau
Tél. 04 67 58 20 21
Consulat du Maroc
16, rue Rémy Belleau
Tél. 04 67 06 88 30

Consulat des Pays-Bas
32, Grand rue Jean Moulin
Tél. 04 67 60 90 20

Consulat britannique
64, rue Alcione
Tél. 04 67 15 52 07

Consulat de Suisse
66, allée Mac Laren
Tél. 04 67 54 98 18

Consulat d'Algérie
12, bd des Arceaux
Tél. 04 67 54 54 15

AUTRES CONTACTS UTILES

Caisse d'allocations familiales (CAF)
8, rue Chaptal
Tél. 04 67 22 99 00

Centre du volontariat
85, av. d'Assas
Tél. 04 67 52 51 52

Centre communal d'action sociale (CCAS)
2, rue Montpelliéret
Tél. 04 67 14 57 57

Chambre de commerce et d'industrie (CCI)
32, Grand rue Jean Moulin
Tél. 04 67 10 24 01

Chambre de métiers
44, av. St Lazare
Tél. 04 67 75 96 00

Direction municipale des sports
18, av. Frédéric Mistral
Tél. 04 67 34 72 73

Montpellier Méditerranée Technopole
275, rue Léon Blum
Tél. 04 67 13 60 00

Office de tourisme de Montpellier
Place de la Comédie
30, allée de Lattre de Tassigny
Tél. 04 67 60 60 60

SMTU
27, rue Maguelone
Tél. 04 67 22 87 87

Vill' à vélo
Gare routière
Place du Bicentenaire
Tél. 04 67 92 92 67

Montpellier Jeunesse de A à Z

ACCUEIL - AQUARIUM - ATTITUDE - BIBLIOTHÈQUE - BIENNALE DES JEUNES CRÉATEURS - BORÉALIS - BUS INFO JEUNES - CHANTIERS-ÉCOLES - CINÉMA - CONSEIL MUNICIPAL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE - CONTRAT "TEMPS LIBRE" - DANSE - DÉPLACEMENTS - DÉPISTAGE - DIRECTION MUNICIPALE DE LA JEUNESSE - EMPLOI - ESPACE JEUNESSE - ESPACE LOGEMENT ÉTUDIANT - ENVIRONNEMENT - FESTIVALS - FONDS D'AIDE AUX JEUNES - GRAMMONT - HÉBERGEMENT - HANDBALL - INFORMATION - INSERTION - INTERNATIONAL JOB - JUMELAGE - JURIDIQUE - KARTING - LOGEMENT - LOISIRS - MISSION LOCALE D'INSERTION (MLI) - MUSIQUE - MAISONS POUR TOUS - MAISON DES TIERS MONDE - MÉDIATHÈQUES - NATATION - ODYSSEUM - ORCHESTRE - OPÉRA - PATINOIRE - PHOTO - PLACE AUX SPORTS - PLANÉTARIUM - PLIE - QUARTIERS - ROCK - ROLLERS - SKATE - SMTU - TARIFS - THÉÂTRE - TIPTOP - TRAMWAY - UNIVERSITÉ - URGENCE - VACANCES - VÉLO - VICTOIRE 2 - WEB - ZÉNITH



A

Accueil

Les jeunes Montpellierains disposent de nombreux points d'accueil dans la ville pour répondre à leurs préoccupations : points d'accueil "généralistes" comme l'Espace Montpellier jeunesse et le bus info jeunes, ou "guichets spécialisés" comme la MLI et l'Espace logement étudiant.

Aquarium

Construit dans le cadre de Port Marianne à Odysseum cet équipement ouvrira en 2002 : sur 4000 m² les visiteurs se promèneront dans des salles avec planchers sur l'eau où de grands poissons, raies, murènes passeront sous leurs pieds. Un petit amphithéâtre permettra d'observer le bassin tropical. Un bassin océanique accueillera des requins que le visiteur pourra presque toucher en toute sécurité grâce à un tunnel transparent. Il y aura aussi un bassin de plongée où les visiteurs, équipés d'un casque translucide relié à la surface par de fins tuyaux à oxygène, pourront côtoyer les poissons.

Attitude

L'association Attitude, née en 1997, oeuvre dans différents domaines de la "street culture" : sport urbain, musique, graffiti. Virine de l'association, le festival Attitude, qui se déroule en été, met en scène toutes les facettes de la culture urbaine : skateboard, BMX, ateliers artistiques avec réalisation de fresques, festival de musiques actuelles...

B

Bibliothèque

La Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale et Archives (BMVR) de Montpellier sera inaugurée en novembre 2000. Ce nouvel équipement de 15000 m², situé en plein cœur du quartier d'Antigone, abritera les richesses de la bibliothèque patrimoniale, mais aussi de vastes espaces thématiques où les usagers petits et grands pourront trouver pour leur plaisir et leur information des collections multimédia en libre accès.

Espaces de consultation et de travail ont été prévus à tous les étages. Lieu de mémoire et de modernité, la BMVR donnera à ses lecteurs la possibilité d'accéder aux documents électroniques et aux réseaux d'information : catalogue informatisé pour l'ensemble des collections du réseau des bibliothèques consultable également au domicile des particuliers grâce à l'Internet, accès au catalogue collectif régional des fonds locaux et thématiques, accès au catalogue collectif de France, prise en compte de l'évolution éditoriale avec les CD-Rom et les DVD (Digital Versatile Disk), numérisation des documents conservés localement, consultation d'ouvrages numériques avec possibilité d'import et d'export, nombreux postes multimédia, postes de recherche permettant d'accéder à des fonds documentaires, à des images et à du son, afin de constituer son propre document multimédia, connexion Internet... La bibliothèque musicale, jusque là située à la médiathèque Fellini, intégrera la BMVR. Une place importante sera également accordée aux laboratoires de langues. Le projet architectural retenu est signé Paul Chemetov et Borja Huidobro.



Biennale des Jeunes créateurs

La Biennale des jeunes créateurs a lieu tous les deux ans dans une ville du bassin de la Méditerranée. Elle a pour ambition de soutenir la jeune création contemporaine et d'en montrer toute la richesse et la diversité. Elle constitue un véritable tremplin pour les jeunes artistes : onze Montpellierains ont pu exposer à Rome au printemps dernier. Auparavant leur travail avait été exposé pour le public montpellierain au Carre Sainte-Anne.

Boréal

L'un des plus gros festivals européens de musique électronique s'est enrichi depuis l'année dernière d'une programmation In. L'occasion de décentraliser la fête sur l'ensemble de la ville : concerts, expos, soirées... Et d'offrir un divertissement urbain basé sur la rencontre, la différence, dans un esprit qui se veut novateur, insolite, original et festif... En attendant le grand rassemblement à l'espace Grammont, avec le plateau D&B, le plateau techno, le plateau house... Organisé par la tribu des Pinguins, le Festival Boréal a fixé au 5 août 2000 son prochain rendez-vous. En espérant éviter les orages qui ont conduit à l'annulation de la soirée l'an dernier. Et en essayant de rebondir au mieux, grâce à la subvention de 500.000 F accordée cette année par la ville.



Bus info jeunes

Le bus info jeunes, mis en place par le conseil communal de prévention de la délinquance, propose des informations dans tous les domaines : emploi, formation, orientation, loisirs, santé, logement, vie pratique. Il va au devant des jeunes sur leurs lieux de vie, dans les quartiers. Il intervient également dans les collèges et, pendant l'été, auprès des jeunes en vacances sur les plages. Une fois par semaine un avocat tient une permanence et propose des consultations juridiques anonymes et gratuites.



Chantiers-écoles

Le PLIE organise des chantiers-écoles, en liaison avec de nombreux partenaires institutionnels et des professionnels du bâtiment, pour des jeunes demandeurs d'emploi âgés de 21 à 28 ans. Recrutés en CES pour une durée de 6 mois, ces jeunes non diplômés, ayant peu ou pas d'expérience, peuvent acquérir sur ces chantiers une véritable expérience professionnelle dans un secteur porteur d'emplois, et une vraie qualification.

Cinéma

Depuis le passage des Frères Lumière à Montpellier jusqu'à la création du multiplexe à Odysseum Port Marianne, Montpellier s'est affirmée comme une des villes les plus cinéphiles de France. Avec le festival du cinéma méditerranéen, les stages pour les étudiants des classes cinéma, l'ouverture de la salle municipale Louis-Feuillade, le programme vidéo des médiathèques, l'extension des salles privées d'art et d'essai et bien sûr le multiplexe, les Montpellierains disposent d'une programmation exceptionnelle.

Conseil communal de prévention de la délinquance

Cette structure, intégrée au Contrat de ville, s'accompagne d'un Contrat Action Prévention sur la ville. Le budget (1,6 Million de francs en 1999) est pris en charge à moitié par la ville, à moitié par l'Etat. Il permet notamment de financer la présence de deux agents de développement social sur le terrain, et de soutenir des actions dans les secteurs suivants : justice, santé, médiation culturelle et sociale, atelier d'écriture et alphabétisation, prévention de proximité.

Contrat "temps libre"

La ville et la caisse d'allocations familiales ont signé le 19 novembre dernier un "contrat temps libre" qui va permettre de développer les actions de loisirs pour les jeunes Montpellierains de 6 à 16 ans. L'ensemble des actions qui sont inscrites dans le cadre de ce contrat représente une dépense de 2,2 millions de francs en 1999, et de 3 millions de francs en 2000 et 2001. Elles ouvrent droit à un cofinancement de la Caf à hauteur de 70%. Les différents services qui gèrent les loisirs des jeunes sur la ville disposent ainsi de moyens supplémentaires non négligeables pour organiser des activités : Espace Montpellier Jeunesse, Place aux Sports, maisons pour tous, service enseignement, bibliothèque municipale.

D

Danse

Avec un centre chorégraphique national, un festival international reconnu comme un des plus grands rendez-vous de la danse en Europe, une saison riche et colorée, Montpellier fait la part belle à la danse, et en particulier à la jeune danse contemporaine. Pour 100 francs, la carte passdanse permet aux jeunes de moins de 26 ans, étudiants ou non, et à tous les demandeurs d'emploi, d'assister à 4 spectacles de la saison ou du festival Montpellier danse.

Déplacements

L'organisation des déplacements à Montpellier est placée sous le signe de l'écomobilité, un concept qui vise à combiner tous les modes de déplacements et à privilégier les transports non polluants : développement des pistes cyclables, service Vill'à vélo, un réseau de bus qui va être entièrement restructuré et équipé pour fonctionner avec des carburants non polluants, un immense plateau piétonnier, des parkings de dissuasion... Le tramway, qui sera mis en service dès le premier juillet 2000, vient couronner le dispositif.

Dépistage

Toutes les structures municipales destinées aux jeunes se font le relais des associations et services de santé. Elles mettent à la disposition des jeunes des brochures diffusant des conseils de prévention et l'adresse des centres de dépistage du sida où l'on peut effectuer un test de manière anonyme et gratuite.

Direction municipale de la jeunesse

Ses missions : Animer et coordonner l'activité "jeunesse" de la ville ; agir sur l'environnement social des jeunes, encourager les jeunes à l'exercice des responsabilités ; élaborer, conduire en liaison avec les services municipaux et les partenaires des actions de communication, d'accompagnement dans les domaines des loisirs, du logement, de la culture, de la santé, de l'emploi et de la citoyenneté.



Emploi

Comment s'y prendre pour rechercher un emploi ? Où trouver les informations nécessaires ? Quels organismes contacter ? De quels dispositifs est-il possible de bénéficier ? A toutes ces questions - ainsi qu'à beaucoup d'autres - des services tels que l'Espace Montpellier Jeunesse, la Mission Locale d'Insertion (MLI) ou le Plan Local d'Insertion par l'Economique (PLIE) sont en mesure d'apporter des réponses précises, fournissant ainsi une aide précieuse à de nombreux jeunes.

Pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans, la Mission Locale d'Insertion propose par exemple un accompagnement personnalisé qui comprend notamment la construction d'un parcours professionnel, l'accès aux prestations de l'ANPE, ainsi que la mise en relation avec des employeurs ou des partenaires institutionnels ou associatifs. Elle organise aussi différentes animations collectives (ateliers de recherche d'emploi, réalisation de CV, de lettres de motivation, préparation aux entretiens d'embauche...) et apporte son soutien, dans différents domaines, à des jeunes en difficulté. C'est aussi la MLI qui a reçu pour mission de traiter les dossiers de candidature de jeunes dans le cadre du programme "Nouveaux emplois / Nouveaux services". Destinée aux jeunes âgés de 26 à 30 ans, le Plan Local d'Insertion par l'Economique a été mis en place en 1997 et a accompagné plusieurs centaines de jeunes dans leur parcours d'insertion. Le PLIE a ainsi mis en place ou cofinancé des actions de sensibilisation à la création d'entreprises et d'accompagnement à l'emploi auprès de groupements d'employeurs dans le secteur du bâtiment ou auprès de professions libérales... Autant d'actions qui ont permis à de nombreux jeunes de trouver un emploi.

Espace Montpellier Jeunesse

L'Espace Montpellier Jeunesse est un service municipal où tous les jeunes montpellierains âgés de 13 à 25 ans peuvent trouver un accueil personnalisé leur permettant de trouver des réponses adaptées à leur situation et à toutes leurs préoccupations, de même qu'une foule d'informations sur leurs droits. Il fonctionne comme un pont vers le monde du travail. Des panneaux d'affichage pour petites annonces de logements, de particulier à particulier, et des éditions hebdomadaires d'offres d'emplois sont systématiquement consultés par les 200 jeunes qui y sont accueillis quotidiennement.

Une information personnalisée

Ce pôle, voué à la jeunesse, est ouvert rue Maguelone, entre la Comédie et la gare, du lundi au vendredi de 12 h à 18 h. Il s'étend sur deux niveaux libres d'accès : une salle d'actualité avec toute la presse locale, nationale et internationale (journaux, livres, brochures, revues, cartes, dépliants...), une salle de documentation avec à disposition toute la documentation du CIDJ (Centre d'information et de documentation pour la jeunesse), de l'ONISEP, et de l'Etudiant, ainsi que plus de 150 dossiers à thèmes à consulter sur le sport, les loisirs, les voyages, l'emploi, la formation, la vie quotidienne, la santé, les séjours linguistiques, les stages, l'Europe, les droits...

Un lieu d'animation et d'orientation

Toute l'année, des rencontres avec des professionnels, des permanences avec des partenaires autour de thèmes variés, tels : "aide à la recherche d'emploi", "l'élaboration d'un CV", "l'entretien d'embauches" et des entretiens avec des conseillers d'orientation sont organisés avec les jeunes. Des stages sont aussi proposés pendant les vacances scolaires : Internet, informatique, multimédia, ciné-vidéo, secourisme... Pour aller concrètement à l'élaboration des projets, l'Espace jeunesse met aussi des outils à la disposition des jeunes : photocopieuse, point phone, minitel, matériel informatique, Internet... Des conseils juridiques gratuits

Le service jeunesse assure la coordination du Bus info-jeune, une antenne mobile d'informations. C'est un véritable creuset de bonnes adresses : des brochures et des guides en libre service dispensent les conseils utiles, tels : "Où se loger à Montpellier ?", "Recherche d'emploi, comment s'y prendre ?"... Le bus info-jeunes se déplace dans les quartiers. Il stationne aussi tous les mercredis, de 14 h à 17 h, sur la place de la Comédie. Un avocat y est à la disposition de tous les jeunes. Il dispense sur demande une aide juridique gratuite et anonyme. Espace jeunesse, 6, rue Maguelone, tél : 04 67 92 30 50.



Espace logement étudiant

Ouvert de mi-août à mi-novembre, l'Espace logement étudiant propose un guichet unique regroupant tous les services nécessaires aux étudiants qui sont à la recherche d'un logement ou qui s'installent. (Voir "Logement").

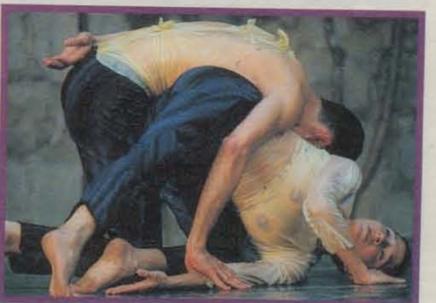
Environnement

Il existe à Montpellier de nombreuses associations qui oeuvrent dans le domaine de l'écologie. Ces associations disposent d'un outil de travail : la maison de l'environnement, lieu pédagogique pour les jeunes et espace d'animation et d'information pour tous. Maison de l'Environnement 16, rue Ferdinand Fabre - 34090 Montpellier Tél : 04 67 79 72 01



Festivals

Musique, danse, cinéma : les jeunes ont toute leur place dans ces grandes manifestations qui rythment la saison culturelle montpellieraine. Des tarifs réduits leur sont accordés, voire la gratuité pour certaines manifestations, pour les spectacles dans les quartiers ou avec la carte été jeune.



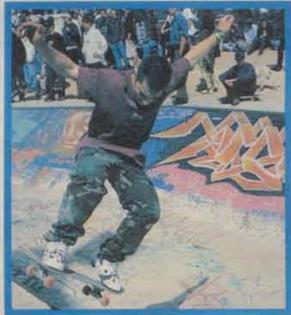
Fonds d'aide aux jeunes

Mis en place en 1990, le fonds d'aide aux jeunes, fait l'objet d'une convention entre la ville, le département et l'état. Géré par la Direction de la Jeunesse, il permet d'apporter à de jeunes Montpellierains âgés de 18 à 25 ans en situation de précarité une aide individuelle et un accompagnement dans la réalisation d'un projet d'insertion sociale et professionnelle.



Grammont

Le domaine de Grammont, vaste poumon vert à l'Est de Montpellier, concentre autour du parc et du château de nombreux équipements dont le centre horticole, le centre de loisirs Astérix, la salle des mariages, le centre de formation des journalistes, le complexe funéraire, etc. Il constitue l'un des plus grands complexes sportifs de la ville avec le centre équestre, les 12 courts de tennis, l'aire de skateboard, les terrains de sport, l'école de football, le parcours sportif et la piste d'automodélisme. La culture occupe également une large place, avec le théâtre des Treize Vents qui fait cette année l'objet d'une rénovation d'envergure, le Zénith et l'espace Rock.



Hébergement

A la recherche d'un foyer, d'un logement, d'une chambre d'étudiant ? De nombreuses informations peuvent vous être fournies par l'Espace Montpellier Jeunesse (coordonnées des foyers de jeunes travailleurs, cités universitaires, foyers étudiants, sociétés de H.L.M., auberges de jeunesse...) ainsi que par l'Espace Logement Etudiant.

Handball

Fort de 200 000 licenciés UNSS, le handball est le premier sport scolaire en France. Montpellier, avec son équipe de première division trois fois championne de France, s'apprête à vivre une grande fête autour du handball en accueillant du 23 au 28 janvier 2001 plusieurs rencontres du Championnat du Monde de handball.



Information

Besoin d'information ? Poussez la porte de l'Espace Montpellier Jeunesse, vous y trouverez tout ce que vous pouvez souhaiter en matière de documentation et d'information sur les carrières, l'orientation, la formation, les jobs, la santé, les loisirs, les échanges, les séjours linguistiques...

Insertion

Aider les jeunes à trouver ou à retrouver un emploi, proposer un accompagnement personnalisé à celles et ceux qui recherchent une formation, les conseiller... La Mission Locale d'Insertion (MLI) et le Plan Local d'Insertion par l'Economique (PLIE) accueillent et informent les jeunes pour leur permettre de réussir leur parcours d'insertion.

International

Jumelée avec Barcelone (Espagne), Chengdu (Chine), Heidelberg (Allemagne), Louisville (USA) et Tibériade (Israël), membre des grands réseaux internationaux de villes (Réseau C6, Ligue des Villes Historiques, Fédération Mondiale des Cités Unies, Réseau Eurocités, Conseil des Communes d'Europe), Montpellier s'inscrit pleinement dans une dynamique de développement des relations internationales. Chaque année par exemple, plusieurs milliers d'étudiants étrangers en provenance des villes jumelles sont accueillis à Montpellier, les jeunes Montpelliérains ayant de leur côté différentes possibilités pour effectuer des séjours à l'étranger. La Direction des Relations Internationales de la Ville de Montpellier entretient par ailleurs des relations permanentes avec les communautés étrangères par l'intermédiaire des consulats et des associations représentatives. Différentes actions sont ainsi menées en partenariat avec les associations de ressortissants européens ou auprès des associations locales et humanitaires dans le cadre d'actions de solidarité et d'urgence. Dès le mois de juillet 2000, la Direction des Relations Internationales sera installée dans les locaux de l'hôtel de Sully où la Ville installe la Maison des Relations Internationales. Cette Maison regroupera, outre la Direction des Relations Internationales, la Maison de l'Europe, un centre de documentation et une base de données, un espace d'exposition, de réception et d'animation, ainsi que des locaux qui pourront être mis à la disposition des représentations consulaires et des différentes associations à vocation internationale.



Job

Vous cherchez un job pour l'été ? Pour l'année universitaire ? L'Espace Montpellier Jeunesse est en mesure de vous fournir les coordonnées d'un grand nombre d'organismes et d'associations qui pourront vous aider dans vos recherches ou vous faire part de leurs offres.

Jumelage

Envie de voyager, de découvrir d'autres cultures, de faire un stage ou une partie de vos études dans un autre pays ? La Ville de Montpellier est jumelée avec Barcelone en Espagne, Chengdu en Chine, Heidelberg en Allemagne, Louisville aux USA et Tibériade en Israël. Dans le cadre de ces jumelages, de nombreux échanges sont organisés, notamment pour les jeunes et les étudiants.

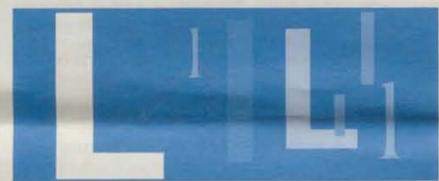
Juridique

Si vous êtes à la recherche d'une information juridique gratuite et anonyme, vous trouverez chaque 2^e et 4^e mardi du mois, à l'Espace Montpellier Jeunesse, une juriste du C.I.D.F. (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) qui répondra à vos questions en matière de droit des personnes, de droit de la famille, de droit du travail et de droit du logement.



Karting

A l'Odysseum, on pourra patiner, découvrir les étoiles au planétarium, faire du bowling, frissonner dans le bassin aux requins de l'aquarium, mais aussi découvrir de nouvelles sensations de vitesse au volant d'un kart.



Logement

Trouver à se loger n'est pas toujours chose facile, en particulier pour les jeunes. Parmi les adresses où ils peuvent trouver les informations utiles à leur recherche, figure notamment celle de l'Espace Montpellier Jeunesse où leur sont donnés différents contacts : ACM et ARI par exemple pour des logements à loyers modérés, résidences étudiantes, résidences ou cités universitaires gérées par le CROUS... Le Centre Communal d'Action Sociale pourra aussi être contacté pour une prise en charge sociale ou un hébergement d'urgence.

Créé en 1994, l'Espace Logement Etudiant est quant à lui un rendez-vous incontournable pour tous les étudiants qui cherchent à se loger à Montpellier. Rassemblant les services de la Ville de Montpellier mais aussi ceux d'EDF-GDF, de France Télécom, de la MNEF, de la Caisse d'Allocations Familiales, du CROUS et de la Caisse d'Epargne, il accueille chaque année plus de 25000 visiteurs. Véritable guichet unique, l'Espace Logement Etudiant permet ainsi de consulter un très grand nombre d'offres de logements. Il offre aussi la possibilité de régler en un temps record l'ensemble des formalités liées à l'installation dans un nouveau logement.



Loisirs

Musique, théâtre, danse, sport, expositions... A Montpellier, l'éclectisme et la passion se déclinent sur tous les modes. Classée première ville sportive de France en 1997 par le journal l'Equipe, Montpellier se distingue également par l'intensité de sa vie culturelle et par la diversité de ses lieux de loisirs, privés et publics. La réalisation d'Odysseum permettra d'offrir au public, et plus particulièrement aux jeunes, de nouveaux lieux dédiés à la fête et aux loisirs.



Mission Locale d'Insertion (MLI)

Véritable guichet unique pour les 16-25 ans, la Mission Locale d'Insertion a pour vocation d'accueillir, d'informer et d'orienter les jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une formation. La grande diversité de la demande et la volonté d'offrir une réponse globale aux difficultés des jeunes l'ont amenée à développer différents types d'actions en matière d'emploi et de formation, mais aussi de santé, de logement, de culture, de loisirs, de sport ou de citoyenneté. MLI, centre ville, place Paul Bec, tel : 04 99 52 69 29, Antenne Paillade, Le Grand Mail, tel : 04 67 75 29 67.



Musique

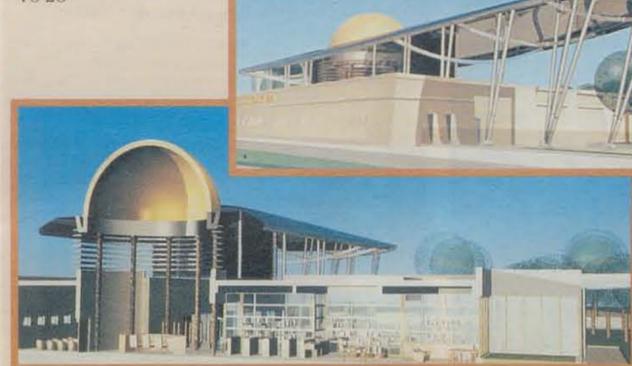
De Boréalis au Festival de Radio France et Montpellier, de Victoire 2 au Zénith, des grandes figures du classique aux sélections du Printemps de Bourges, toutes les musiques sont chez elles à Montpellier qui est à la fois la ville d'Opera Junior mais aussi celle des Clônes, de Rinôcérose, ou de Général Alcazar.

Maisons pour Tous

Des actions spécifiques sont spécialement mises en place pour les jeunes dans les dix-neuf Maisons pour Tous de la Ville. Une carte d'adhérent : 50 F par an pour les plus de 16 ans et 25 F pour les plus jeunes donne accès à une multitude d'activités. La plupart d'entre elles sont gratuites, hormis les ateliers de musique, de théâtre, de danse, d'art plastique... qui font appel à des intervenants extérieurs et dont le coût s'élève en moyenne à 700 F par an. La création culturelle privilégiée Les Maisons pour Tous mettent à disposition des aides et des lieux de répétition pour groupes ou individuels dans les domaines du chant, de la chorale, de la danse (Hip Hop, break dance, rap...) ou de la musique. Des studios d'enregistrement permettent aussi d'accueillir tous les amateurs, semi-professionnels ou professionnels spécialisés en musique, théâtre, éducation ou tout autre domaine, pour la création et la gravure de CD (enregistrement, maquette). Les Maisons pour Tous proposent aussi une aide logistique à la participation des groupes aux grandes manifestations nationales (Printemps de Bourges, Rencontres urbaines de la Villette,...). Des points accueil-jeunes dans tous les quartiers. Les lieux d'infos sont ouverts tous les soirs et les

Médiathèques

Vidéos, CD, CD-Rom, BD, partitions... Les Médiathèques de Montpellier ont pour objectif de mettre à la disposition du public un ensemble d'outils culturels de proximité, destinés au prêt ou à la consultation sur place. La baisse des tarifs d'abonnement, depuis le 1^{er} janvier 1999, a entraîné un essor extraordinaire de ces structures qui seront au nombre de six sur l'ensemble de la ville. Après la Médiathèque Centrale Frédéric Fellini, la Médiathèque Victor Hugo, la Médiathèque Jean-Jacques Rousseau, une nouvelle médiathèque (Fédérico Garcia-Lorca) ouvrira sur le site des Près d'Arènes en décembre 2000. L'abonnement annuel est de 80F pour les Montpelliérains de plus de 25 ans, de 40 F pour les 16-25 ans (et les minimas sociaux) et totalement gratuit pour les moins de 16 ans. Le prêt des CD et CD-Roms est compris dans le forfait annuel d'abonnement. L'informatisation des services, l'ouverture de la BMVR, l'arrivée de nouvelles technologies liées à l'image, devrait confirmer le succès de ces structures dans un avenir prochain.



Médiathèque Fédérico Garcia Lorca : Ouverture décembre 2000

Maison des Tiers Monde

Vous souhaitez vous impliquer dans l'action humanitaire ? Rencontrer des responsables d'associations ? La Maison des Tiers Monde est une structure originale qui regroupe 35 associations oeuvrant dans le domaine de la solidarité internationale. Chaque année, elle organise la Quinzaine des Tiers Monde qui mobilise le public montpelliérain sur un thème de solidarité sans frontières. Maison des Tiers Monde, 27 boulevard Louis Blanc, Montpellier. Tel : 04 67 02 13 42.



Maison Pour Tous Joseph-Ricome

mercredis dans les Maisons pour Tous: ils offrent la possibilité de consulter en libre-service, périodiques, journaux locaux, nationaux et internationaux et revues spécialisées. Des aides permettent aussi aux jeunes de concrétiser tous leurs projets, qu'il s'agisse de sorties, de séjours, de créations musicales, de groupes de danse, de réalisations de courts-métrages, d'aides à la rédaction de CV ou de recherches d'emploi. Tous les soirs de la semaine, des intervenants qualifiés (professeurs bénévoles et animateurs) proposent un soutien scolaire pour tous les niveaux, de l'école élémentaire au lycée.

Internet (initiation, aide à la consultation, consultation) est accessible

avec la carte des Maisons pour Tous au prix de 20 F l'heure. La gratuité est accordée à tous les jeunes inscrits au soutien scolaire et au Point accueil-jeunes.

Enfin, les écoles de sports proposent dans toutes les structures, des disciplines variées et en nombre, allant du taekwon do à la boxe, en passant par l'escalade et la plongée. L'espace sport de la Maison pour Tous Saint-Exupéry qui est ouvert tous les soirs jusqu'à 22 h en été, permet d'emprunter ballons, raquettes de tennis... et toutes sortes de matériels de sport et propose aussi tournois, rencontres inter-régionales, randonnées, mini camps et raids. Régie des Maisons pour Tous, tél : 04 67 34 59 38.



Maison de Quartier Emma Calvet



Maison Pour Tous Paul-Emile Victor



Maison Pour Tous Michel Colucci dit "Coluche"

N n Nn

Natation

Montpellier n'est qu'à quelques minutes de la mer. Si, tout au long de l'été, les plages n'attendent que vous, n'oubliez pas que vous pouvez aussi nager toute l'année dans l'une des différentes piscines de la ville. Dernière née, la piscine olympique d'Antigone qui allie les exigences de la haute compétition à une large variété de loisirs aquatiques pour tous. Piscine Olympique d'Antigone
Av. Jacques Cartier Tél : 04 67 15 63 00

O o Oo

Odysseum :



création de 3000 emplois (surtout des jeunes)

Odysseum, vaste espace ludique et commercial situé dans le quartier de Port Marianne, à l'Est de Montpellier, est dédié à la jeunesse. A quelques minutes seulement du centre ville et de la place de la Comédie, il sera desservi dès le mois de juillet prochain par la première ligne de tramway.

Le Multiplexe Gaumont, inauguré le 1^{er} avril 1998, a déjà accueilli plus d'un million de spectateurs. Parmi les nouveaux équipements qui vont être réalisés en 2000 et qui ouvriront leurs portes au public avant la fin de l'année : la patinoire construite par le District qui abritera notamment une piste sportive de 1800 m² et une piste ludique de 1300 m² (comprenant des dénivelés, une piste d'initiation, une piste de danse...). Le planétarium construit par la Ville de Montpellier qui permettra à ses visiteurs d'effectuer un véritable parcours initiatique dans l'univers ouvrira ses portes en 2001. Odysseum comprendra également de nombreux autres équipements destinés aux loisirs et à la fête qui seront réalisés dans la foulée et dont l'ouverture s'échelonnera jusqu'en 2002 et 2003 : un aquarium, des brasseries à thèmes, un bowling, un centre de remise en forme... La partie commerciale d'Odysseum devrait pour sa part être livrée en 2003. Côté emploi, les chantiers de construction représentent environ 5000 emplois, directs et indirects. L'ouverture d'Odysseum représentera aussi une offre de travail importante, particulièrement pour les jeunes, avec environ 3000 emplois.



Orchestre

Chaque année, l'orchestre, récemment élevé au rang d'Orchestre National, invite 12 000 enfants des écoles primaires de la Ville et du District à des concerts éducatifs qui se déroulent au Corum. Pour les plus jeunes, il développe aussi des actions pédagogiques dans des écoles maternelles où des musiciens se rendent à deux ou trois pour présenter les différents instruments.

Opéra

De nombreuses actions sont menées par les opéras de Montpellier en direction du jeune public pour favoriser le développement de projets pédagogiques, la découverte des spectacles et l'information sur les différents métiers techniques, artistiques ou administratifs. Par ailleurs, Opera Junior, dont le concept est centré sur la formation musicale, vocale, théâtrale et chorégraphique permet à des enfants, des adolescents et des jeunes adultes de participer à des créations lyriques.

P p Pp Pp

Patinoire

La patinoire districale Calypso ouvrira en septembre 2000 sur le site d'Odysseum. Bar, commerces compléteront un équipement exceptionnel regroupant deux surfaces de glace : une piste sportive de 1800m² et une piste ludique de 1300 m² conçues à l'image des patinoires scandinaves avec dénivelés et piste d'initiation. Un traitement scénographique permettra des changements de décors, des jeux de sonorisations et de lumières.

Photo

Avec la Galerie Photo implantée sur l'Esplanade, l'art photographique dispose à Montpellier d'un lieu permanent, ouvert à la jeune création et aux grandes rétrospectives. Associations, sélections Photos de la Biennale des Jeunes Créateurs, Corum des Photographes, complètent ce dynamisme aujourd'hui reconnu par tous.

Montpellier Photo Visions
2 Place Pétrarque Tél : 04 67 60 43 11

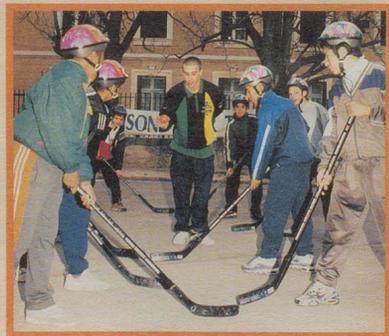


Place aux sports

Place aux sports, c'est la possibilité pour chacun de pratiquer l'activité sportive de son choix à proximité de son domicile.

Une carte annuelle, délivrée pour un coût de 28 francs donne accès à toutes les activités proposées, animées par 50 éducateurs municipaux. L'année dernière on a compté 76 035 participations aux activités Place aux sports dont 43512 dans les quartiers, 23037 en milieu aquatique et 8553 sur des espaces multisports.

Pour les jeunes, l'activité physique constitue un outil d'éducation à la citoyenneté et un facteur d'intégration et de lutte contre l'exclusion. C'est aussi un facteur de socialisation. Le sport est le moyen d'être un acteur dans le groupe autour de règles intangibles. L'activité permet au pratiquant de connaître ses compétences et ses limites de fonctionnement. Toute une stratégie de sport-vacances a été élaborée aussi bien pendant les petites que les grandes vacances, avec un programme varié qui prévoit plus de 70 activités dont la plupart sont gratuites. 16322 jeunes ont participé à ces animations l'année dernière. Le programme est élaboré par l'équipe municipale et des associations sportives montpelliéraines partenaires. Renseignement : Service municipal des sports, 18, avenue Frédéric Mistral. Tél Sports Info : 04 67 34 72 73



Planétarium

Conçu sur le modèle des équipements réalisés à la Cité des Sciences de la Villette et du Palais de la Découverte, le Planétarium d'Odysseum ouvrira en 2001. Il sera équipé d'une coupole de 15 mètres de diamètre, pourvu de méga projecteurs, et offrira un parcours initiatique dans l'univers. Au programme, également, des expériences scientifiques (gravité zéro, champs magnétiques...)

PLIE

Le Plan Local d'Insertion Par l'Economique (PLIE) met en place et cofinance un certain nombre d'actions : sensibilisation à la création d'entreprise, accompagnement à l'emploi auprès des groupements d'employeurs dans le bâtiment et auprès des professions libérales, chantiers écoles, actions de formation, actions d'accompagnement... Réservé aux jeunes de 26 à 30 ans adressés par diverses structures : MLI, CCAS, Agences DSD, ANPE. PLIE : Résidence Lou Cap dou Mail Esc 58 /B2/524 av. de Louisville 34080 Montpellier Paillade Tél : 04 67 75 29 67

Q q Qq

Quartiers

Un grand effort a été réalisé par la Ville, pour équiper les quartiers de structures de proximité. Piscines, gymnases, Maisons Pour Tous, Médiathèques, espaces verts, Mairies Annexes, permettent aujourd'hui d'apporter le sport, la culture, les loisirs et le lien social au plus près des lieux d'habitation. Même les grandes manifestations culturelles, comme le Festival de Radio France, prévoient aujourd'hui des animations de proximité dans leur programmation

R r Rr

Rock

Parallèlement à la programmation de la Salle Victoire 2, aux spectacles du Zénith, de l'Espace Rock de Grammont, la Ville de Montpellier apporte un soutien direct et efficace à la jeune création musicale montpelliéraine par le biais de la " Compilation Montpellier Rock ". Les groupes sélectionnés se voient offrir un enregistrement sur CD pressé à 5000 exemplaires et distribué au grand public et au réseau professionnel.

Rollers

De nombreuses associations se partagent l'espace urbain pour la pratique du roller. Mais le skate-park de Grammont a prévu également des surfaces réservées aux rollers. Le Festival Attitude accueille régulièrement les meilleurs spécialistes de la discipline...

S s Ss

Skate

670.000 F pour le Skate, c'est le chiffre voté au Budget 2000 de la Ville de Montpellier. Cette somme recouvre à la fois l'entretien du parc existant à Grammont, l'ouverture du skate-parc à la Paillade et la création d'une nouvelle aire, en Centre-Ville, sur le site du Corum. Soulignons le travail exemplaire, d'encadrement et d'animation, réalisé par l'association "Les Moustachus". Info : "Les Moustachus" : 5, rue du Pila St-Gely - Tél : 04 67 60 43 89

SMTU

70000 jeunes de moins de 25 ans empruntent chaque jour les lignes de la SMTU. L'abonnement ZAP réservé aux scolaires des établissements secondaires, est un forfait mensuel qui permet pour 165 F de voyager sur l'ensemble du réseau, sans limitation de voyages, du 1^{er} au dernier jour du mois. L'abonnement FAC, réservé aux étudiants de moins de 26 ans, inscrits dans un établissement supérieur situé dans le district. Info SMTU : 04 67 22 87 87

T t Tt

Tarifs

Toutes les institutions culturelles de Montpellier proposent aux jeunes des formules d'abonnement attractives qui mettent les spectacles à la portée de tous. Particulièrement intéressantes, citons les cartes Pass Danse, Carte Opéra Jeunes ou Pass Théâtre qui offrent pour 100 F, la possibilité d'accès à 4 spectacles de la saison, au choix, en fonction des places disponibles le soir de la représentation. Pour 100 F également, la carte MusicPass de l'Orchestre propose 5 concerts aux jeunes de moins de 26 ans. D'autres part, des tarifs réduits sont systématiquement accordés aux jeunes, aux lycéens et aux étudiants, dans le cadre de la programmation annuelle ou des festivals.

Pour info :

- Opéras de Montpellier : 04 67 60 19 99
- Orchestre Philharmonique : 04 67 61 67 21
- Théâtre des Treize Vents : 04 67 99 25 25
- Théâtre Jean Vilar : 04 67 40 41 39

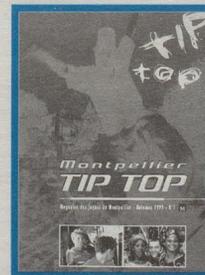


Théâtre

Autour du Centre Dramatique National des Treize Vents, dirigé par Jean-Claude Fall, du Théâtre Jean Vilar, du travail du Conservatoire de Région, Montpellier accueille de nombreuses troupes et salles qui assurent à longueur d'année une programmation cohérente et variée. Des tarifs, cartes jeunes, sont prévus pour le jeune public...

TIPTOP

Le magazine trimestriel des jeunes de Montpellier. 32 pages de portraits, rubriques, info pratique. Au sommaire du numéro 2 : les métiers de bouche, le jumelage avec ChengDu, le KungFu, le Snow-Board, les oiseaux dans la ville, passer le B.A.F.A, faire un CV, se former à Internet, naviguer sur le Web, l'actualité et les sorties, rencontres avec Oxford-Univers Cité, Tyron Downie...



TRACE

Un programme d'insertion mis en place par la MLI de Montpellier. Pour les jeunes sans diplômes, en recherche de formation, de métier, de logement... Informations collectives tous les mercredis matins à 9 heures...

Mission Locale d'Insertion - 4, place Paul Bec
Les Echelles de la Ville
Tél : 04 99 52 69 29

Tramway

Avec la mise en service de la première ligne de tramway, le 30 juin 2000, c'est l'ensemble du réseau de transports en commun du District qui va prendre un sacré coup de jeune ! Moderne, confortable, écologique, rapide, silencieux, accessible... Le tramway dispose en effet de tous les atouts pour nous faire entrer en beauté dans le vingt-et-unième siècle. De la Mosson à Odysseum, il circulera tous les jours de 5h à 1h du matin avec une fréquence de passage de 4 minutes aux heures de pointe.

L'ensemble du réseau de bus sera réaménagé et redéployé autour de la ligne de tramway vers laquelle convergeront les lignes suburbaines (hors Montpellier), ce qui permettra à la fois d'améliorer les temps de trajet et de réduire le nombre de bus en centre ville. Au passage, les fréquences des lignes suburbaines seront renforcées (+ 40 % de trajets supplémentaires en moyenne) et la réorganisation des lignes urbaines actuelles sera complétée par de nouvelles dessertes. Par exemple, dès le 3 juillet 2000 "La Ronde", avec son itinéraire de 24 km en rocade autour de Montpellier, croisera toutes les lignes du réseau. A partir du mois de septembre 2000,



C'est l'itinéraire de Petibus qui sera modifié pour mieux desservir les quartiers du centre ville. La modernisation du réseau de bus permettra aussi de préserver notre environnement puisque l'ensemble du parc (160 véhicules au total) sera progressivement renouvelé avec des bus fonctionnant au GNV (Gaz Naturel pour Véhicules). Enfin, et ce n'est pas le dernier de ses avantages, le tramway sera mis en service sans augmentation de tarif du titre de transport. Mieux, à partir du 1er juillet 2000, et pendant une semaine, le tramway sera gratuit pour tous.

U

Université

Depuis 1992, la Ville de Montpellier fête les nouveaux étudiants inscrits dans l'une des trois Universités de la Ville, au cours d'une journée d'accueil destinée à l'information et l'orientation des jeunes. Organisée en décembre dernier, cette manifestation, suivie par l'Espace Montpellier Jeunesse, se ponctuait par un concert au Corum devant près de 2000 étudiants.

Urgence

Des soins médicaux gratuits sont proposés aux jeunes en situation difficile, exclus du système de santé, par des associations composées de médecins : examens médicaux, soins infirmiers, médicaments...

- Dispensaire de l'Espoir, tél : 04 67 92 40 17,
- Dispensaire de la Pergola, tél : 04 67 75 59 10,
- Médecins du Monde. Permanence quotidienne de 21 h à 24 h, selon l'itinéraire suivant :
 - Place des Arceaux, les lundis, mardis, vendredis,
 - Gare routière, les mercredis et jeudis,
 - Place Salengro, les samedis et dimanches.
- Le Planning familial permet un accès à la contraception pour les mineurs, gratuit et anonyme : diagnostic et suivi médical (test de grossesse, pilule du lendemain, entretien pré-IVG...) Permanence tous les matins sur rendez-vous de 9 h à 12 h. Tél : 04 67 64 62 19.

- Une aide psychologique et un Point d'écoute parents / adolescents sont apportés par
- le centre médico-psychologique Euridice, tél 04 67 03 32 90,
 - ainsi qu'à l'Espace de prévention P.E.P.A., tél : 04 67 22 35 35.
 - le Numéro Vert gratuit : 0800 23 26 00 de l'association RESO, permet en cas de situation de précarité (fin de droits, Rmiste, chômeur, sans emploi, sans domicile fixe...), du lundi au vendredi, de 9 h à 20 h et de samedi de 9 h à 13 h, de joindre des professionnels de la santé, à la disposition des jeunes pour les écouter, les conseiller ou les orienter vers une consultation gratuite.

- Une coordination des réponses à l'urgence sociale et pour tout problème relatif à l'hébergement, il est possible de contacter :
- l'association Corus, tél : 04 67 40 52 37,
 - et l'Avitaille, tél : 04 67 64 65 39 qui offre à tous ceux qui le nécessitent un foyer de premier accueil.

- Enfin, des aides alimentaires et matérielles sont apportées sans discontinuer toute l'année par institutions et associations de solidarité :
- les Restaurants du Cœur, tél : 04 67 40 52 37, dont les points de distribution sont situés dans les Maisons pour Tous,
 - Saint-Vincent de Paul, tél : 04 67 60 59 29,
 - le Secours Populaire, tél : 04 67 03 43 86 / 04 67 72 66 46,
 - et La Croix Rouge, tél : 04 67 60 73 97.

V



Vacances

Avec la carte été jeune, fini l'ennui pendant les vacances ! Cette carte, véritable passeport, pour l'été, propose du 15 juin au 15 septembre, pour les 12 / 25 ans, tout un panel d'activités passionnantes et variées. Elle se présente sous forme d'un chéquier de 50 coupons détachables permettant d'accéder à plus de 25 activités différentes, et gratuites allant du cinéma au football, du festival de Montpellier danse à celui de Radio France, du tennis à la plongée, en passant par le bowling, le skateboard et le laserquest... Son coût : 145 F. Un investissement qui permet de rentrer rapidement dans ses fonds : en totalisant le montant de toutes les activités offertes, on obtient la somme de 1 500 F ! La carte été jeune est vraiment "tous bénéfices" : c'est l'occasion pour les jeunes de pratiquer les activités qu'ils aiment, d'en essayer de nouvelles, de découvrir Montpellier et de faire des rencontres. Elle contribue aussi largement à l'apprentissage de l'autonomie et à l'intégration dans la vie et dans la ville.

Pendant les vacances scolaires, l'Espace jeunesse propose aussi des "Vacances à la carte", sous forme de stages pendant les petites vacances qui permettent pour une somme moyenne d'environ 100 F, de s'initier ou confirmer ses connaissances dans les domaines de la photo, de la vidéo, du multimédia, de la danse, de l'informatique, du dessin et de la peinture... de passer son brevet de secouriste, ou de parfait internaute avec consultation et aide à la consultation d'Internet. L'opération Ville Vie Vacances (V.V.V.), quant à elle, s'adresse, tout au long de l'année, aux jeunes âgés de 13 à 25 ans dans le cadre du Contrat d'action prévention de la Ville de Montpellier. Son objectif est de leur apprendre les règles de la vie sociale et de lutter contre leur désœuvrement, tout en leur proposant ou en les aidant à concevoir des activités répondant à une certaine exigence éducative. Ces projets, proposés par le biais d'associations, sont présentés à la commission de la direction municipale de la Jeunesse, chargée de les étudier et, éventuellement, de les financer.

Vélo

Avec 4 MF d'investissement prévus au budget 2000, la Ville de Montpellier poursuit l'extension de son parc de pistes cyclables, qui devra atteindre les 150 km en 2002. Un travail de concertation, mené avec toutes les associations partenaires, a permis de déterminer les grands axes prioritaires. Le service Vill'à Vélo, propose des locations (VTT, tandems), des circuits accompagnés, un gardiennage... Chaque année, au

mois de septembre, une "Journée du Vélo" rassemble tous les amoureux du cycle...
Info : Vill'à Vélo : Gare Routière
Hall haut de la Gare SNCF
Tél : 04 67 92 92 67

Victoire 2

Située au Mas de Grille, la salle districale Victoire 2, s'affirme comme le véritable temple du rock et des musiques actuelles, grâce au travail de l'association Stand'Art qui a permis un accompagnement actif auprès de nombreux musiciens de Montpellier (stages d'initiation, répétitions, recherche de financement et de partenaires). Plusieurs formations qui accèdent à une notoriété



nationale, voire internationale, avec la production d'albums ou de spectacles remarquables : Rinôcérose, Boss Phobie, Dimone, Cloïaire K, les Clones... répètent pour la plupart à Victoire et utilisent ou ont utilisé régulièrement l'ensemble des services qui y sont proposés. Concerts toute l'année pour 70F en moyenne. La carte d'adhérent coûte 100F par an et donne accès à chaque concert pour 50 F.
Info : 04 67 47 91 00



Web

La mise en place du nouveau site Internet de la Ville (www.ville-montpellier.fr) offrira une vitrine complète de l'effort mené depuis quelques années sur l'ouverture aux nouvelles technologies. Ecoles, Médiathèques, Bibliothèques, Hôtel de Ville, Maisons Pour Tous, équipements publics, bénéficient du réseau câblé. L'Espace Montpellier Jeunesse, la MLI, les Maisons Pour Tous assurent des formations, des stages d'initiation et sensibilisation. Renseignez-vous.



Zénith

Au programme du premier trimestre 2000: Sting (20 janvier - 20h30) ; 2000 enfants pour l'an 2000 (23 janvier - 15h) ; Axelle Red (27 janvier - 15h) ; Anthony Kavanagh (3 février - 20h30) ; Patricia Kaas (4 février - 20h30) ; Eddy Mitchell (8 février - 20h30) ; Rage against the machine (11 février - 20h30) ; Jamel Deboze (12 février - 20h30) ; William Sheller (11 mars - 20h30) ; Véronique Sanson (15 mars - 20h30)... Un acheminement par bus est prévu les soirs de concerts, départ bas rue de la République, arrêt prévu pour le 2, 9 et 14 (changements possibles à cause des travaux du Tramway. Tarif : 14 F Aller/Retour. Tél. 04 67 64 50 00



- 1 - Communication des décisions prises depuis la dernière séance du conseil municipal.
- 2 - Informations de M. le Député-Maire.
- 3 - Aménagement hydraulique de la Lironde et transparence LezLironde. Bilan de la concertation. Arrêt des dossiers d'enquête publique et du dossier d'enquête parcellaire.
- 4 - Ancien commissariat de police de l'avenue Clémenceau. Lancement d'une procédure ZAC. Objectifs et modalités de concertation du public. Convention de mandat Ville / SERM pour la réalisation des études préliminaires.
- 5 - Construction de fontaines dans différents quartiers de la Ville. Marché de conception / réalisation. Election des membres du jury. Membres titulaires : Raymond Dugrand, Louis Pouget, Philippe Saurel, Christophe Morales, Joseph Ortiz. Suppléants : Serge Fleurence, Josette Claverie-Noyer, Françoise d'Abunto, Yves Lariou et Jean-Louis Garcia.
- 6 - Domaine Bonnier de la Mouson - Aménagement de l'entrée, de la conciergerie et du dôme central. Choix du concepteur et création d'une commission jury. Membres titulaires représentant le conseil municipal : Membres titulaires : Raymond Dugrand, Christiane Fourteau, Michel Passet, Monique Pétard et Jean Conréd. Suppléants : Michel Guilbal, Françoise d'Abunto, Christophe Morales, Serge Fleurence et Bruno Barthez.
- 7 - Cession à la ville de la copropriété "Le Clos de Belvezet", pour intégration dans le domaine public.
- 8 - Cession gratuite des terrains appartenant à la copropriété "Résidence Villa Bosquet" en vue de la création de deux sans coupés, avenue du Professeur Grasset / rue Cité Bousquet.
- 9 - Acquisition amiable de la propriété de la congrégation des soeurs de Marie-Joseph de la Miséricorde pour permettre l'élargissement et l'aménagement de la rue de Nazareth.
- 10 - Acquisition de la propriété de Monsieur André Boulet, sise avenue Jean-Mermoz, pour constituer une réserve foncière.
- 11 - Acquisition de deux terrains viabilisés, situés sur la ZAC Port Marianne / Portes de la Méditerranée, appartenant à la SERM, nécessaires à l'emprise foncière du futur planétarium.
- 12 - Acquisition du terrain appartenant à la société civile immobilière Bon Accueil, nécessaire à la mise en alignement de la route de Mende.
- 13 - Approbation de l'avant-projet sommaire de réhabilitation des halles Castellane et du bilan actualisé comprenant les modalités prévisionnelles de son financement.
- 14 - Réhabilitation de la tour du Belvédère des garigues, située dans le quartier Hauts de Massane, selon une procédure "Programme d'intérêt général (PIG)".
- 15 - Plan de circulation de Port-Marianne. Statut de déviation d'agglomération de l'avenue de Mondial 98. Approbation du plan de désenclavement.
- 16 - Approbation de création de la ZAC dénommée Port-Marianne - Jardins de la Lironde. Avenant n°1 au traité de concession à la SERM approuvé par délibération du 30 mars 1998.
- 17 - Demande d'agrément de candidature de Bouygues immobilier Méditerranée en vue de l'implantation de la société Inforsud dans le secteur Port Marianne - Jardins de la Lironde. Approbation du programme des équipements publics nécessaires à la viabilisation des terrains concernés.
- 18 - Vente par la Ville d'un terrain à la société anonyme Bancarel, rue du Bastion Ventadour.
- 19 - Cession à ACM (Office public d'aménagement et de construction de Montpellier) d'une parcelle cadastrée située dans la ZAC de la Fontaine.
- 20 - Aménagement des infrastructures hydrauliques du Nègue cats et du bassin de ré-

attention à l'intérieur et à l'extérieur de la ZAC Port Marianne - Portes de la Méditerranée.

21 - Création de la ZAC Saint-Charles. Bilan de la concertation. Arrêt du projet de création et mise à disposition du public.

22 - Construction d'un chenil et de locaux annexes pour les besoins de la police nationale, en bordure du Domaine de Grammont. Permis de construire et appel d'offres pour la réalisation des travaux.

23 - Propositions tarifaires dans le réseau des bibliothèques et des médiathèques, pour l'année 2000.

24 - Adhésion à l'association Centre-sciences (CCSTI) en vue de l'exposition "L'espace grec" qui sera accueillie au Carré Sainte-Anne, du 23 mars au 23 avril 2000.

25 - Acquisition d'une oeuvre de Sébastien Bourdon "La décollation du Christ". Demande de subvention.

26 - Accès gratuit du public au musée Fabre, lors de l'opération "Printemps des musées" du dimanche 2 avril 2000.

27 - Lancement de la tranche des travaux de rénovation de l'Opéra-Comédie pour l'année 2000.

28 - Admission en non valeur des titres irrécouvrables.

29 - Exercice 99. Budgets général, budgets annexes de l'eau et de l'assainissement. Décision modificative n°3.

30 - Mandat de gestion de la Maison du travail et des syndicats confiée à la SERM, pour une période de 3 ans.

31 et 32 - Garanties de la Ville pour les remboursements d'emprunts destinés à financer la construction par l'ACM (Office public d'aménagement et de construction de Montpellier) de sept logements à la résidence l'Espinoise, avenue de Heidelberg.

33 - Garantie de la Ville pour le remboursement d'un emprunt, contracté par l'ACM (Office public d'aménagement et de construction de Montpellier), destiné à financer les travaux de réhabilitation du patrimoine à la Paillade.

34 à 37 - Dans le cadre du réaménagement de la dette de l'ACM (Office public d'aména-

gement et de construction de Montpellier, garanties de la Ville pour le refinancement de prêts. Annulation de délibérations.

38 - Garantie de la Ville pour le remboursement d'un emprunt contracté par le CCAS, destiné à financer la réalisation de travaux de rénovation et de mise en conformité des locaux du CCAS et des résidences foyers Les Aubes et Michel-Bélogéot.

39 - Personnel municipal. Modification du tableau des effectifs.

40 - Personnel municipal. Création d'un poste d'attaché territorial et recrutement d'un agent contractuel en qualité de chargé de communication.

41 - Personnel municipal. Création d'un poste d'attaché territorial exerçant les fonctions de contrôleur de gestion.

42 - Appel d'offres pour l'acquisition de postes de travail bureautique, de serveurs, d'imprimantes et de logiciels, destinés à l'équipement des services municipaux.

43 - Tarifs des prestations informatiques concernant les équipements et les matériels connectés à un serveur de la Ville, à partir du 1^{er} janvier 2000.

44 - Signature d'une convention Ville / Protection judiciaire de la jeunesse de l'Hérault (PJJ) concernant la participation de Place aux sports à la classe ouverte.

45 - Signature d'une convention Ville / Département concernant l'utilisation des équipements sportifs de la Ville par les élèves des collèges.

46 - Classement dans le domaine public communal de l'ACM (Office public d'aménagement et de construction de Montpellier).

47 - Classement dans le domaine public communal de voies privées.

48 - Déplacement et aménagement de réseaux humides, liant la Ville à BRL Ingénierie, nécessités par la réalisation des infrastructures du tramway et de ses annexes (stations, dépôt...).

49 - Appel d'offres ouvert concernant la restructuration du réseau eaux usées existant rue de la piscine.

50 - Appel d'offres ouvert pour la création d'un accès central de la crypte Notre Dame des Tables, depuis la Place Jean-Jaurès.

51 - Dénomination d'un nouveau carrefour giratoire dans le quartier Hôpitaux facultés : Place Charles-Camproux.

52 - Dénomination d'un nouveau rond-point dans le quartier Port Marianne : Matteo-Manguerra.

53 - Appel d'offres pour le réaménagement de voiries situées rue de la Marqueroise et rue Pierre-Cornille, dans le cadre de l'aménagement d'ensemble Richemont-Marqueroise.

54 - Versements de 179 674 F de subventions à 12 associations qui réalisent avec les équipes pédagogiques des écoles les projets artistiques et culturels.

55 - Mise à disposition par la ville d'une ATSEM supplémentaire en raison de l'ouverture d'un poste préélémentaire à l'école maternelle Cervantès, dans le cadre des réajustements des effectifs de la rentrée scolaire 1999.

56 - Barème d'indemnisation des dégâts causés aux espaces verts municipaux.

57 - Appel d'offres pour la réalisation de la maison de quartier Frédéric-Chopin dans le quartier des Beaux-Arts.

58 - Dénomination de l'annexe de la Maison Pour Tous Georges-Brassens dans le quartier Les Hauts de Massane : Daniel-Balavoine.

59 - Participation de la Ville à l'opération "Ville Vie Vacances". Attribution de subventions à deux associations proposant des projets d'activités et d'animations toute l'année et en particulier pendant les petites vacances.

60 - Transfert de la gestion et de l'animation du Plan d'insertion par l'économie (PLIE) du CCAS à la Ville.

Concerts Amadeus

Rachmaninov, Koering (Sonate pour piano) et Brahms sont à l'affiche du concert du 25 janvier (20h30) qui réunira Alexandre Paley (piano), Jacques Prat (violon) et Alexandre Dmitriev (violoncelle). Le 6 février (10h45), la Philharmonie de Chambre dirigée par Friedemann Layer, avec Cyrille Tricoire au violoncelle, interprétera différentes oeuvres de Haydn (Symphonies nos 6, 7, 8, "Matin", "Midi", "Soir", Concerto en ut majeur pour violoncelle et orchestre). Ces deux concerts se déroulent au Corum, salle Pasteur. Locations : 04 67 616 616.

Université du Tiers Temps

Invité par l'Université du Tiers Temps, Georges Frêche donnera le 9 février 2000 (à 15h Salle des Rencontres) une conférence sur "Les Croisades". Renseignements sur le programme de conférences de l'Université du Tiers Temps : 04 67 60 66 73.

Culture Berbère

L'Association Culturelle des Berbères de Kabylie, qui œuvre pour la promotion de la culture amazighe, organise le 14 janvier à la salle Guillaume de Nogaret (rue Pitot, Montpellier) une conférence intitulée "Anthropologie historique de la Berbérie occultée avant Carthage, née et écrite par ses envahisseurs, de -1100 à 1961" (conférencier : Abdelkader Rahmani). Association Culturelle des Berbères de Kabylie : 04 67 45 33 50.

Paris Combo

Le quintet Paris Combo insufflé dans la chanson française des inspirations jazz, latines et tziganes. Il sera en concert (1^{re} partie : Les Cosmopaulettes), le 27 janvier, à 21h, au Théâtre Jean Vilar.



Zénith

20 janvier, 20h30 : Sting / 23 janvier, 15h : 2000 enfants pour l'an 2000 / 27 janvier, 20h30 : Axel Red / 3 février, 20h30 : Anthony Kavanagh / 4 février, 20h30 : Patricia Kaas / 8 et 9 février, 20h30 : Eddy Mitchell / 11 février, 20h30 : Rage Against the Machine / 12 février, 20h30 : Jamel Debouze. Répondeur-programmation du Zénith : 04 67 64 50 00.

LU DANS LA PRESSE

L'ÉVÈNEMENT

L'Événement du Jeudi / n°1, semaine du 18 au 24 novembre 1999
vous recommande absolument

L'Orchestre National de Montpellier

CELUI QUI A DIT "NOUS"

Une idée récurrente dans les milieux musicaux veut qu'il y ait trop d'orchestres en France (quatre fois moins qu'en Allemagne, cependant). Trop d'argent pour des formations de province "médiocres", remplissant tout juste des "demi salles"... On peut le répéter. On peut aussi se rendre sur place... écouter l'Orchestre de Montpellier, par exemple, un soir de semaine. Les programmes alternent grand répertoire, oeuvres rares et créations contemporaines, avec une audace souvent absente des grands concerts parisiens. Au centre de l'orchestre se déploient les beaux pupitres de cordes et de vents qui lui valent aujourd'hui d'accéder au statut envié d'orchestre "national". La capitale de l'Hérault, 400 000 habitants, dispose de remarquables moyens musicaux : un opéra, un festival et, depuis vingt ans, cet orchestre philharmonique de "Montpellier-Languedoc-Roussillon". La part de la culture atteignant le taux record de 12 % dans le budget municipal, l'ardeur musicale ne se dément pas, sous l'impulsion de quelques passionnés, en particulier de René Koering. Compositeur et homme de radio, celui-ci s'est toujours singularisé par sa curiosité artistique. Créant le Festival de Radio France et de Montpellier, il a suscité la redécouverte d'innombrables partitions de Verdi, Mahler, Strauss, Donizetti, Bizet, Magnard... Lorsqu'il se voit confier la direction de l'orchestre, en 1990, il hérite d'une bonne formation régionale. Son parti sera de séparer la programmation de la direction d'orchestre, confiée à d'excellents professionnels de la baguette. Une façon d'échapper à la logique habituelle, selon laquelle chefs d'orchestre et solistes se contentent d'imposer leurs programmes bateaux. A Montpellier, la musique prime sur le star-system. Plusieurs chefs d'orchestre ont accepté de participer à cette aventure : d'abord le Viennois Friedemann Layer, directeur musical de l'orchestre; mais aussi des invités réguliers comme le Mexicain Enrique Diemecke ou le jeune François Pascal Verrot. Le 21 novembre, quatre concerts inattendus rassembleront les membres de l'orchestre et leurs amis -François-René Duchable, Alexandre Paley, Fazil Say, Pierre Amoyal, Hildegard Behrens, Michèle Lagrange... - pour fêter les vingt ans de la formation et son entrée dans la cour des grands.

Benoît Dutoirt



Françoise Pollet : Diva du Clapas "Lettre ouverte à l'Orchestre National de Montpellier"

"L'Orchestre Philharmonique de Montpellier fête donc ses 20 ans prochainement. Je me flatte d'être parmi ceux qui ont régulièrement eu la joie de vivre la musique avec lui. Que ce soit les Danaïdes de Salieri, les mélodies de Duparc, la magnifique Triptyque de Canteloube, la superbe production d'Obéron de Weber, Tannhäuser de Wagner, Don Carlos de Verdi, les inénarrables Joyeux Nibelungen d'Oscar Strauss ou la désopilante Armide Imaginaire de Cimarra, les Baudelaire de Debussy-Adams et la vie éternelle de Schrecker, la Bérénice de Magnard - fiancée répudiée pour cause de stérilité que j'interprétais sérieusement enceinte - sans oublier le concert de Nouvel An suivant, accompagnée d'un bébé de trois mois. Se rappeler nos belles soirées de musique de chambre, les Nuits d'été de Berlioz - deux fois ! - et la 4^{ème} de Mahler. La liste de notre répertoire est-elle complète ? J'oublie le Perosi et Edgard de Puccini. Nous avons parcouru une magnifique route ensemble, avons vécu des moments inoubliables, perdu des êtres chers ; j'ai toujours l'impression, lorsque je vous revois, de retrouver des amis de longue date. C'est avec vous que j'enregistrais mon premier récital, les Huguenots de Meyerbeer ensuite ; vraiment je suis fort émue à la relecture de cette énumération : vous êtes l'Orchestre avec lequel j'ai le plus travaillé depuis le début de ma carrière, je suis très fière et honorée de cette fidélité. Depuis le temps donc, que nous nous connaissons et apprécions, je crois, vous savez que je privilégie l'émotion à la virtuosité, la véracité d'une interprétation profondément ressentie à la beauté passagère des contre-uts, et j'ai toujours été comblée dans mes échanges avec vous. Je suis très heureuse pour vous d'apprendre que vous êtes élevé au rang d'Orchestre National, juste aboutissement d'un travail que j'ai apprécié tout au long de nos collaborations, encore particulièrement récemment lors des séances d'enregistrement de notre CD d'airs d'opéras de Verdi et Puccini, dont j'ai le plaisir de vous annoncer la parution chez le label prestigieux suisse "Casacavelle".

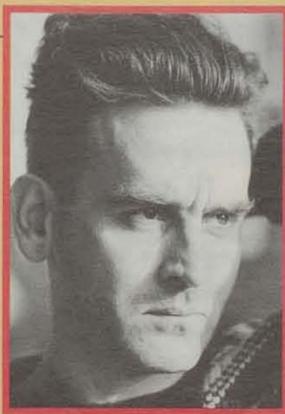
En attendant d'avoir le plaisir de vous revoir, recevez chers amis, l'assurance de mes sentiments les plus chaleureux, ainsi que mes sincères félicitations."

DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER AU PAVILLON DE L'HÔTEL DE VILLE

Exposition "Charles de Gaulle et la Libération"



"Le devoir de mémoire" fait partie des thèmes retenus par la Ville de Montpellier pour le programme des manifestations et des événements forts qui marqueront les célébrations de l'an 2000. C'est dans ce cadre qu'est organisée en collaboration avec la Fondation Charles de Gaulle l'exposition "Charles de Gaulle et la Libération" qui sera présentée au Pavillon de l'hôtel de Ville entre le 15 janvier et le 15 février 2000. Placée sous la présidence de Geneviève Anthonioz de Gaulle, cette exposition sera inaugurée le 14 janvier à 17 heures. Pendant toute la durée de l'exposition, une permanence sera assurée (de 14h à 18h) par les associations départementales de déportés, d'internés et de résistants. Par ailleurs, une table-ronde sera organisée le 14 janvier 2000 (de 18h à 20h30, salle Rabelais, entrée libre) en ouverture de l'exposition. Parmi les thèmes qui seront abordés : De Gaulle chef de la France Libre et de la Résistance ; le ralliement à l'intérieur et à l'extérieur du pays ; De Gaulle légitime : le Comité National Français et la reconnaissance nationale ; Jean Moulin unificateur de la Résistance, l'organisation de la Résistance en France et "Le rétablissement de la légalité républicaine" opéré par le "Gouvernement d'Unité Nationale" en septembre 1944. Cette table-ronde rassemblera notamment Pierre Lefranc, écrivain et ancien résistant, Odile Rudelle, écrivain, directeur de recherche au CNRS et Françoise Nicoladzé, écrivain, auteur du livre "Passant souviens-toi, Montpellier lieu de mémoire, 1940-1945".



DU 3 AU 18 JANVIER
DANS LE CADRE DE "LA PAILLADE EN 1^{ÈRE} LIGNE 2000"

"Mille ans à venir, deux mille regards sur la danse"

Pour voir la danse, découvrir les jeunes créateurs de Montpellier et les lieux de la danse, montrer sa danse, avec 2000 enfants et adolescents, avec 9 compagnies montpelliéraines professionnelles.

Depuis 1995, la Compagnie Didier Théron organise "La Paillade en première ligne", une opération de sensibilisation à la danse contemporaine qui s'adresse aux enfants et aux adolescents, et qui est aussi ouverte aux enseignants, aux éducateurs, aux écoles de danse, aux collèges, aux lycées, aux organismes de formation, aux associations et aux structures culturelles de la Ville... Objectif : susciter la rencontre avec la création chorégraphique (neuf compagnies professionnelles ont été sollicitées) en offrant au jeune public la possibilité d'assister à des présentations de pièces chorégraphiques en studio et de découvrir, à travers un temps de parole avec les danseurs et les chorégraphes, les métiers de la danse ainsi que les préoccupations et les recherches des artistes. Du 4 au 18 janvier, 2000 enfants et adolescents seront ainsi accueillis au cours des 11 rencontres qui se dérouleront dans le studio occupé par la compagnie à la Maison Pour Tous Léo-Lagrange ainsi qu'au Théâtre Jean-Vilar et au Centre Chorégraphique National de Montpellier où la compagnie est en "résidence d'accueil" du 13 au 21 janvier. Ces rencontres, conçues comme un temps d'échange, permettront aussi aux classes porteuses d'un projet artistique de danse de venir présenter des essais chorégraphiques devant le public réuni pour l'occasion. Compagnie Didier Théron, tel : 04 67 03 38 22.

JUSQU'AU 5 FÉVRIER À LA GALERIE PHOTO

Roland Laboye expose "Montpellier m'a / muse"



Né à Castres en 1944, Roland Laboye vit et travaille à Montpellier où il dirige la Galerie Photo. Son travail sur l'homme dans la cité lui a permis d'être exposé dans de nombreux pays et de réaliser des travaux dans différentes villes de par le monde, notamment à Lisbonne, à Pampe-lune, à Almeria, à Buenos Aires, à Athènes, à Rome, à Thessalonique et à Jérusalem. Sous un titre malicieux, l'exposition qu'il nous propose depuis le 9 décembre dernier est un reportage de "passant-piéton", un clin d'oeil savoureux de Roland Laboye à la ville et à ses habitants.

"... Depuis vingt ans, Roland Laboye arpente la cité, et l'œil collé au viseur de son Leica il capte tous les curieux dérapages qui se jouent devant les pierres vénérables. L'impeccable rigidité du quotidien implose dans son cadre et l'on constate, grâce à lui, que des policiers hip-hop peuvent s'essayer à la chorégraphie urbaine, à moins qu'ils ne jouent avec les mots, que personne ne s'étonne de croiser un homme à tête de poisson, à moins que ce soit une femme ironisant sur la société moderne en enfouissant son visage dans une boîte d'archives. A regarder ces photos, il peut nous sembler que le hasard est permanent. Cette illusion est le plus beau cadeau du photographe..."
Didier Daeninckx, romancier (extrait d'un texte de l'ouvrage Montpellier m'a/muse paru aux éditions Ida).

La Galerie Photo,
Esplanade Charles-de-Gaulle, Montpellier.
Tel : 04 67 60 43 11.
Ouverture : du mardi au samedi, de 13h à 19h.

Discantus, ensemble de voix de femmes

Créé en 1989, Discantus appartient aux rares ensembles qui jouent un rôle de pionnier dans la redécouverte des répertoires vocaux et instrumentaux de la musique ancienne. Son originalité, qui apparaît pour beaucoup comme une révélation, tient également à sa formation, 7 ou 8 chanteuses sans accompagnement musical qui défendent l'aspect spécifiquement féminin des musiques sacrées au Moyen-Âge. Dirigé par Brigitte Lesne, l'Ensemble Discantus se produira en concert à Montpellier le 14 janvier, à 20h30, en l'église Notre Dame des Tables. Locations à partir du 24 décembre : 04 67 60 19 99.

Danse à Montpellier

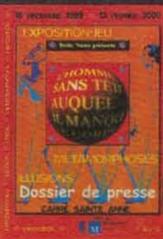
Après avoir essentiellement travaillé avec Catherine Diverres et Josef Nadj, Thierry Baé crée sa propre compagnie en 1997. Sa nouvelle création, autour du voyage, prend la forme d'un triptyque dont il présente cette année les deux premiers volets. D'abord un solo avec Visage du vent où la danse se fait véhiculer du dedans pour traduire, transcrire l'autre à travers ses pulsions, ses rythmes, ses respirations... Puis un duo, Colloque sous les nuages qui ressemble à une journée sans fin, journée profonde sous un ciel ordinaire où les nuages, dans leurs métamorphoses, font de nous un voyageur immobile. Les 2, 3 et 4 février, à 20h45, au Théâtre d'O. Locations : 04 67 60 07 40.

Vacances danse

La Compagnie Didier Théron organise des "vacances danse" du 21 au 25 février 2000 à destination des enfants de 6 à 12 ans. Les séances se dérouleront de 10h à 16h dans le studio de la compagnie à la Maison Pour Tous Léo-Lagrange. Renseignements : 04 67 03 38 22.

Jusqu'au 13 février au Carré Sainte Anne : Exposition "L'homme sans tête auquel il manque le corps"

Tous les ans à la période des fêtes, la Ville de Montpellier propose au Carré Sainte Anne une exposition destinée plus particulièrement au jeune public. Cette année, carte blanche a été donnée à "Boite Noire", une association reconnue pour son action en faveur de l'art contemporain qui poursuit depuis 1996 un programme d'activités et de recherche autour du miroir, du reflet et de l'illusion. Pour l'exposition de cette année, le Carré Sainte Anne renoue avec l'atmosphère fantastique et merveilleuse des fêtes foraines d'autrefois, ici théâtralisées. Le jeune public peut ainsi déambuler dans la fête et accéder aux attractions présentées dans cinq "barraques" : l'homme sans tête, l'homme sans corps, l'homme à deux têtes, l'homme garou, l'homme sans tête auquel il manque le corps. Chaque "baraque" est pourvue d'un jeu de miroirs et de dispositifs optiques et sonores, et tout spectateur peut devenir acteur de sa propre métamorphose... Des animations sont spécialement prévues pour les enfants, du mardi au vendredi, de 14 à 17 heures. Exposition ouverte du mardi au dimanche de 13h à 18h. Informations : 04 67 60 82 42.



23 JANVIER AU ZÉNITH

"2000 enfants pour l'an 2000"

"2000 enfants pour l'an 2000" est une manifestation organisée par l'Évêché de Montpellier dans le cadre du "Jubilé de l'an 2000". Au programme, différents grands tableaux autour de la jeunesse et de l'an 2000 : "Le monde dont nous rêvons" réalisé à partir des souhaits des enfants pour l'an 2000, "Voilà le monde que nous vous transmettons", passage de témoin entre les adultes et les enfants et "Célébration pour un monde nouveau" qui rassemblera les paroles de témoins des cinq continents. En final à l'extérieur, un lâcher de 1000 ballons auxquels seront attachés des messages d'enfants pour un monde nouveau.

MONTPELLIER

en Images

Téléthon :
Mobilisation record des
Montpellierains. Merci à
tous les bénévoles et aux
généreux donateurs.



Petit déjeuner sportif sur la Place de la Comédie : plus d'un millier de participants, dont 500 militaires de l'EAI, ont suivi le cours géant de fitness donné tôt le matin, dès 6 h 45, par des professeurs de clubs sportifs. Le petit déjeuner qui a suivi, était offert par la fédération des boulangers et des pâtisseries, le café "Le riche", la "Grande Brasserie" et la Ville de Montpellier.

La 13^{ème} édition du Téléthon, accueillie à Montpellier les 3 et 4 décembre, a permis de recueillir plus de 3,6 millions de francs de promesses de dons dans tout l'Hérault. C'est un record sans précédent qui a été possible grâce à l'extrême générosité de tous les bénévoles, associations, étudiants, fédérations d'artisans et autres organismes.

Cette réussite complète, c'est aussi celle de tous les Montpellierains, rassemblés en foule des grands jours, et bravant le froid, qui ont participé aux centaines de défis, spectacles et démonstrations d'ingéniosité et d'adresse organisés sur la place de la Comédie, l'Esplanade et dans tous les quartiers de la Ville, pendant plus de trente heures.



Démonstrations de sports de combat par les clubs sportifs de la Ville : initiation à la boxe et au karaté pour tous.



Au nom de la Ville de Montpellier, un chèque de 240.000 F a été remis aux organisateurs du Téléthon, par Georges Frêche, entouré par les membres du Conseil Municipal et les Barons de Caravètes, en grand costume d'apparat.

Les marcheurs de la Grande Tentative, étaient partis le vendredi 3 décembre d'Avignon. Ils étaient très attendus, le lendemain soir, à Montpellier



Des milliers d'appels, synonymes d'espoir en faveur de la lutte contre les myopathies et les maladies génétiques ont afflué, pendant plus de trente heures, vers le centre de



Mise aux enchères de l'ensemble des pupitres de l'orchestre, animée par Lambert Wilson : les spectateurs du théâtre devaient





La grande parade d'ouverture a réuni plus de 1 500 participants qui ont défilé, sous les yeux de milliers de Montpelliérains, de la place royale du Peyrou jusqu'à la Place de la Comédie, en passant par la rue de la Loge. Sur la photo, les cadets pompiers lors de la grande parade. Leurs aînés de l'Amicale des sapeurs pompiers ont réussi à faire monter en flèche leur grande échelle de 24 mètres pour le transformer en arbre lumineux avec les 36 000 ampoules vendues.



Les étudiants de la faculté de Pharmacie ont fabriqué une pyramide géante avec des cartons de médicaments



Les scouts de France ont tenu leur pari : construire une passerelle en bambou, longue de dix mètres dont chaque planche, fixée par cordes et ficelles, représentait un don.



30 octobre

Soirée châtaignes et contes organisée à la Maison Pour Tous Voltaire par l'Amicale des Amoureux de la Corse. Cette soirée à laquelle ont notamment participé Viviane Mirabello, conseillère municipale déléguée au développement de la culture Corse, Hélène Mandroux-Colas, adjointe au maire, Hélène Guiraud-Ovistgaard et Michel Soulas, conseillers municipaux, a permis d'entendre Francette Orsoni de Veru, écrivain, enseignante à l'Université de Corte et Jean-Claude Rogliano, écrivain, chanteur et metteur en



7 novembre
Nicolas Munoz et Olivier Got de l'école de bowling de Montpellier - entourés du président Jean-Luc Harelle, de leur moniteur Serge Angles, et de la secrétaire adjointe Brigitte Angles - ont remporté le titre de champions régionaux en doublettes (catégorie C).



24 novembre

Dans le cadre de la " Journée des droits de l'enfant ", 600 enfants des centres de loisirs de la Ville ont participé à une animation organisée en partenariat avec Place aux Sports dans les piscines municipales de la Chamberte, de Maurin, de la Pompiègnane, ainsi qu'au Centre Nautique de la Paillade.



Le défi de l'association Saint-Roch est digne du livre des records : le cierge de quatre kilomètres de longueur, confectionné en continu pendant trente heures, est le plus long jamais fabriqué au monde. Il a ensuite été découpé en 13 333 bougies et vendu pour illuminer la Comédie en une immense lueur d'espoir.



25 novembre

Début de l'opération " 2000 arbres pour l'an 2000 " réalisée dans le cadre de la construction de la première ligne de tramway. Une cinquantaine de pins-pignons ont été plantés par des élèves des écoles André Boulloche (Bari, Montpellier), Fontcaude et des Garrigues (Juvignac).

Les enfants du Conseil municipal d'enfants de Montpellier ont apporté leur soutien actif tout au long du téléthon.



La fanfare "l'étoile bleue" avait une place de choix dans la grande parade festive.



1er décembre

Lancement des travaux d'extension de la Maison Pour Tous Joseph-Ricôme. Au service des habitants et des associations des quartiers Gély et Figuerolles, cet équipement sera livré à la rentrée 2000. Participaient notamment à cette manifestation, aux côtés des représentants de l'association des habitants du quartier, Louis Calmels, adjoint au maire délégué à la démocratie locale et Christian Bouillé, conseiller municipal délégué à la Maison Pour Tous, conseiller général.



27 novembre

Pose de la première pierre de la Maison Pour Tous Michel-Colucci qui va être réalisée dans les locaux de l'ancien mas du domaine de Bagatelle. Cette nouvelle Maison Pour Tous sera mise à la disposition des habitants et des associations des quartiers Bagatelle et Croix d'Argent à l'automne 2000. Autour du député maire Georges Frêche, on reconnaît notamment Michel Lafon, conseiller municipal, Louis Calmels et Louis Pouget, adjoints au maire, et Jacques Atlan, maire de St-Jean-de-Védas, conseiller général du 8^e canton de Montpellier.



90.000 F, c'est la somme collectée dans les Maisons Pour Tous de la Ville en collaboration avec les Comités de quartiers et les associations partenaires. Pour l'occasion, un programme de cinquante animations, d'une extrême variété, avait été concocté dans tous les quartiers. Sur nos photos : la chorale de la Maison Pour Tous Marie-Curie, les "puces" de la Maison Pour Tous l'Escoutaire, et le défilé des 19 Maisons Pour Tous, véritable parcours du cœur, lors de la Grande Parade d'ouverture.



3 décembre

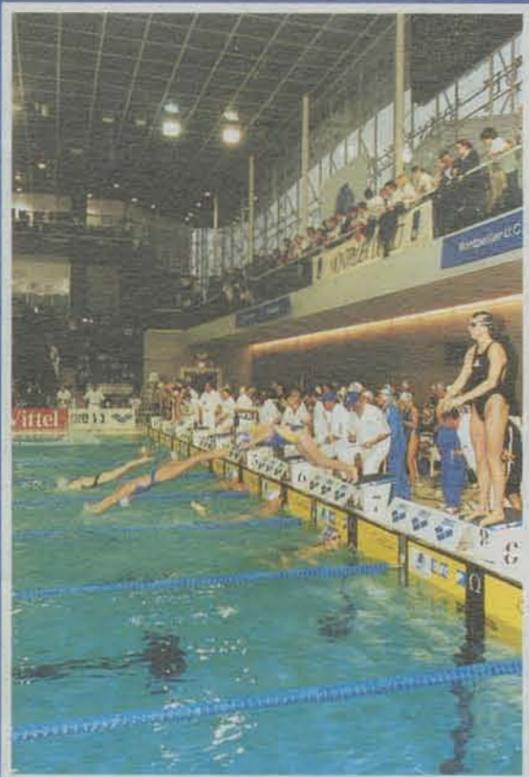
Euromed, Conférence Euro-Méditerranéenne sur la Santé, a réuni au Corum 27 ministres de la Santé -représentant les quinze états membres de l'Union Européenne et douze pays méditerranéens- qui ont travaillé, à l'invitation de Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la Santé et à l'Action Sociale, à la mise en place d'une politique concertée de lutte contre les maladies transmissibles.



3 décembre

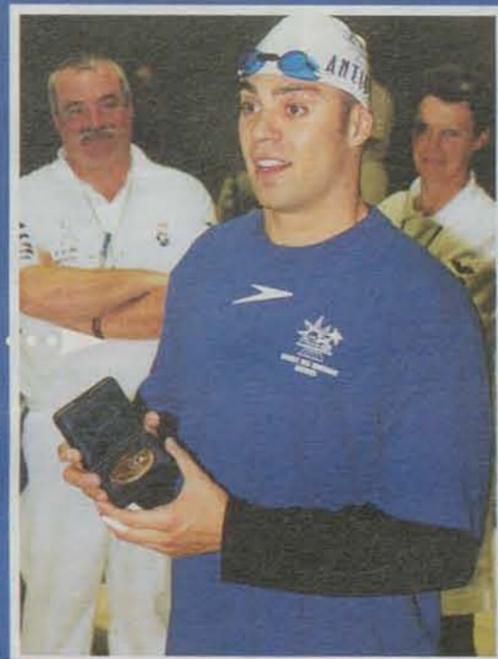
Les travaux de réaménagement du carrefour Marius-Carrieu, avenue Paul-Rimbaud, ont été inaugurés par Louis Pouget, adjoint au maire délégué à la voirie et Christian Bouillé, conseiller municipal, conseiller général, en compagnie de jeunes du quartier.





5 décembre

Les 650 meilleurs nageurs français étaient présents les 4 et 5 décembre à la piscine olympique d'Antigone où se déroulaient les finales interclubs de natation. A cette occasion, Georges Frêche a notamment remis la médaille du District au nageur Romain Barnier qui a battu le record de France du 100 mètres nage libre (un record détenu jusqu'alors par Stéphane Caron). Il a également rendu hommage à Yves Jarrousse, pour son engagement en faveur du développement de la natation en tant que président du M.U.C. Natation pendant de nombreuses années.



6 décembre

Les jeunes conseillers municipaux élus les 14 et 15 octobre 1999 ont tenu leur première assemblée générale à l'Hôtel de Ville où ils ont été reçus par Georges Frêche et par le Conseil Municipal. Les 669 jeunes électeurs étaient également présents pour entendre l'exposé des projets et des orientations retenus par les jeunes conseillers pour l'année 2000.



8 décembre

La Maison de quartier Emma-Calvé ouvrira ses portes en septembre 2000 aux habitants et aux associations des quartiers Proby, Hôpitaux et route de Ganges. La pose de la première pierre s'est déroulée en présence de Christian Gauffier, président du comité de quartier, Louis Calmels, adjoint au maire, Patrick Peyre et Michel Lafon, conseillers municipaux et Pierre Maurel, conseiller général du 2^e canton de Montpellier.



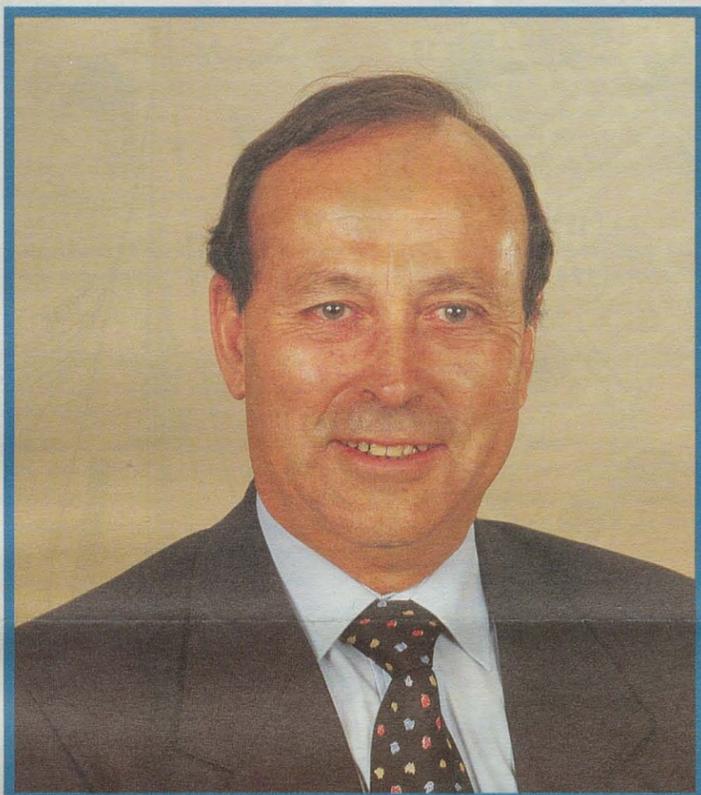
11 décembre

Inauguration de la salle polyvalente et des sanitaires de l'école élémentaire Sévigné en présence de nombreux enfants, parents et enseignants, réunis autour de Georges Frêche, du sénateur André Vézinhel, président du Conseil Général de l'Hérault, de Max Levita, adjoint au maire délégué à l'Enseignement, d'Yvan Velay, Michel Lafon et Michel Guibal, conseillers municipaux.

Montpellier au quotidien

LE NUMÉRO VERT À PORTÉE DE MAIN

Montpellier Notre Ville
vous offre l'autocollant du Numéro Vert
de Montpellier au Quotidien.
Conservez-le, pour avoir les services techniques
de la Ville à portée de main !



Depuis le 2 novembre, près de 500 appels ont été enregistrés sur le standard du Numéro Vert de Montpellier au Quotidien. Premier bilan avec Serge Fleurence, maire adjoint délégué à la commission Montpellier au Quotidien.

500 appels, c'est un succès ?
C'est la preuve que la mise en place du Numéro Vert répondait à une attente du public montpelliérain. Je crois que les gens apprécient le fait de pouvoir centraliser leur demande en un seul point, s'éviter le circuit des appels traditionnels de service en service, et la perte de temps, le découragement que cela occasionne. Avec le Numéro Vert, une seule personne reçoit et inventorie toutes les demandes formulées, et les transmet immédiatement aux services concernés. Tout ce qui peut-être traité dans les plus brefs délais s'effectue dans les deux à trois jours après l'enregistrement de la demande. Pour les questions qui ne relèvent pas de la compétence de la Commission, un courrier est transmis pour informer de la faisabilité - ou pas - de la demande.

Combien de réponses déjà apportées ?
Sur 484 demandes, 304 ont déjà été satisfaites. Ce sont celles qui concernaient les " petites " demandes : un nid de poule, un lampadaire défectueux. Autant de problèmes où nos services peuvent intervenir dans les 48 heures, c'est à dire qui cadrent parfaitement avec nos attributions et nos compétences. Mais il arrive que nous recevions des demandes plus " lourdes ", qui nécessitent davantage de temps. Un exemple : une personne demande la mise en sens unique d'une rue. Une étude du plan de circulation du quartier est nécessaire, ainsi qu'une concertation avec les riverains de la rue. La réponse ne pourra donc pas être apportée dans les mêmes délais.

Qu'est-ce qu'il ne FAUT PAS demander à Montpellier au Quotidien ?
Montpellier au Quotidien, traite des petits problèmes qui perturbent la vie de tous les jours : une ampoule grillée, un tag à enlever, une rue pas nettoyée, un trottoir abîmé. La grosse majorité de nos demandes concerne ces trois secteurs : nettoyage, éclairage public, voirie. C'est un indicatif utile pour la Municipalité qui peut ainsi détecter rapidement les secteurs sur lesquels il faut apporter un effort particulier. Il est bien entendu que la construction d'un gymnase, d'une piscine, d'un rond-point, ne relève pas de nos compétences. Mais de toutes façons, toutes les demandes sont enregistrées, et une réponse est apportée, positive ou non, aux requêtes formulées.

«**Montpellier
au quotidien**»
intervient des deux mains.



Le Numéro Vert,

. C'est gratuit

Certains hésitent jusqu'à présent, à prendre leur téléphone pour signaler une défektivité dans un trottoir, une ampoule de lampadaire grillée. Le numéro vert leur offre la gratuité pour formuler leur demande

. C'est rapide

Un seul interlocuteur quelle que soit l'origine du problème signalé. Plus de temps perdu à rechercher la personne ou le service concerné. Avec le Numéro Vert, vous formulez votre demande à l'hôtesse d'accueil qui se chargera, elle, de transmettre le dossier dans les délais les plus brefs.

. C'est efficace

L'organisation nouvelle du Numéro Vert permet une accélération de la prise en compte des demandes formulées. L'intervention des services est réalisée dans les deux à trois jours après votre appel dans la mesure où votre demande relève effectivement des attributions de la Commission. Dans tous les cas, une réponse écrite vous est adressée au plus tôt.

. C'est pour tous

N'importe quel citoyen, peut s'adresser à la Commission par le biais du Numéro Vert. Plus la peine de passer par l'intermédiaire d'une association ou d'un Comité de Quartier. Le Numéro Vert vous garantit un accès direct, rapide et personnel avec les Services Municipaux.

BILAN DU NUMERO VERT (NOVEMBRE 99) : Déjà 63 % des demandes traitées

- Nombre de demandes : 484
- Demandes satisfaites : 304
- Demandes en cours d'étude : 180
- Nettoyement : 117
- Tags : 111
- Voirie : 92
- Eclairage Public : 61
- Circulation-Stationnement : 20
- Espaces Verts : 20
- Feux tricolores - signalisation : 8
- Divers : 23

Appel gratuit
N°Vert 0800 34 07 07

LES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX DU 6^{ÈME} CANTON



LES ENDROITS OU IL FAIT BON SE RENCONTRER

- Maison Pour Tous Albert Camus**
Lieu d'échange ouvert à tous, la Maison Pour Tous Albert-Camus propose un grand choix d'activités.
Parc Tastavin - Tél. 04 67 27 33 41
- Maison de quartier Pauline-Lafont**
Aide aux devoirs
Rue Jacques Bounin - Tél. 04 67 27 33 41
- Marché Tastavin**
Très bien intégré dans le quartier, installé sur l'Esplanade, il fonctionne du lundi au samedi de 7h30 à 13h30.
Esplanade Tastavin - Avenue Pedro-de-Luna
- Le club de retraités Lemasson**
8, rue Ripoll - Tél. 04 67 42 80 81
- Le club de retraités Jacqueline-Maillan**
A la Croix d'Argent - 23, rue Georges Brassens - Tél. 04 67 42 43 07

LES ENDROITS OU IL FAIT BON APPRENDRE

- ÉCOLES MATERNELLES**
- Bertie Albrecht (Mas Drevon)**
1, place de Fontjun - Tél. 04 67 42 40 74
 - Marcel-Pagnol**
305, rue Georges-Brassens - Tél. 04 67 27 53 78
 - Alphonse-Daudet**
2, allée des Sophoras - Tél. 04 67 42 42 84
 - L. Van Beethoven (Mas de Bagnères)**
381, chemin de Poutingon - Tél. 04 67 27 66 71
 - Robert Surcouf (Lantissargues)**
215, boulevard Pedro-de-Luna - Tél. 04 67 42 45 23
 - Aliénor d'Aquitaine (Villeneuve-d'Angoulême)**
694, rue Jacques-Bounin - Tél. 04 67 27 46 12
- ÉCOLES PRIMAIRES**
- Garibaldi (Mas Drevon)**
2, place de Fontjun - Tél. 04 67 42 77 13
 - Voltaire I et II**
157, rue Henri Cellier - Tél. 04 67 47 19 64 - 04 67 47 19 65
 - Georges Simenon (Lantissargues)**
215, boulevard Pedro-de-Luna - Tél. 04 67 42 47 20
 - Marie-Curie**
6, allée des Sophoras - Tél. 04 67 42 52 54
 - Ronsard (Villeneuve d'Angoulême)**
700, rue Jacques-Bounin - Tél. 04 67 27 82 03
 - Médiathèque Victor-Hugo**
Cette médiathèque permet, sur 2730 m², la consultation sur place ou en prêt à domicile de documents sur divers supports (livres, périodiques, disques, vidéos), ainsi que l'apprentissage de l'Anglais et de l'Allemand dans le cadre d'un laboratoire de langues. Une place importante est réservée au secteur enfance, avec notamment un espace prévu pour l'accueil des "bébés-lecteurs".
207, rue Guillaume Janvier - Tél. 04 67 27 17 17

LES ENDROITS TONIQUES OU L'ON FAIT DU SPORT

- Gymnase Alain-Colas**
Le gymnase Alain-Colas est attribué essentiellement à l'Association sportive Croix d'Argent Volley.
227, rue de l'Arnel - Tél. 04 67 27 49 27
 - Gymnase Roger-Couderc**
Gymnase omnisport à côté du stade Sabathé. Accueille le club basket de la Croix d'Argent - Rue du Mas de Lemasson - Tél. 04 67 42 41 77
 - Stade Sabathé**
Un terrain attribué à Montpellier Rugby Club.
Rue Saint-Cléophas
 - Terrain de football Bernard-Giambrone**
Terrain stabilisé avec arrosage intégré, de 100m sur 60m, clôturé, équipé de vestiaires et d'un club-house. Il est utilisé essentiellement par le Racing club Lemasson.
Avenue Pedro-de-Luna
 - Terrain de football Croix d'Argent**
Réalisé dans le cadre de l'aménagement de la ZAC de la Croix d'Argent, un terrain de football aux normes FF, équipé d'un vestiaire, de sanitaires et éclairé.
Rue Jacques-Bounin
 - Terrain de football Cholet**
Stabilisé et éclairé.
Rue du Mas Saint-Pierre
 - Boulodrome Croix d'Argent**
Cité de la Croix d'Argent
 - Boulodrome Lantissargues**
Terrain couvert et éclairé pour la pétanque et le jeu lyonnais, équipé d'un local pour le club. - Avenue de Maurin
 - Boulodrome Tastavin - Parc Tastavin**
 - Boulodrome Cholet**
Pétanque local Club.
Rue du Mas Saint-Pierre
 - Piscine de Maurin**
Piscine Tournesol utilisée par des écoliers et les habitants du quartier. Connait un taux de fréquentation maximum lors des opérations Place aux Sports.
1933, avenue de Maurin (bus n°5- arrêt les pins) - Tél. 04 67 27 74 79
 - Salle de sports Le Cristallys**
Accueille le club d'haltérophilie.
Avenue Villeneuve-d'Angoulême
- PLATEAUX SPORTIFS**
Utilisés par les écoliers des écoles primaires et par les habitants du quartier hors temps scolaire.
- Ecole de la Croix d'Argent**
157, rue Henri-Cellier
 - Croix-d'Argent - Rue de l'Arnel**
 - Mas Drevon - Place de Fontjun**
 - 48 - Sabathé - Rue Saint-Cléophas**
 - 49 - Lantissargues - Boulevard Pedro-de-Luna**

LES ENDROITS OU L'ON FAIT SES PREMIERS PAS

- Crèche Blanche-Neige**
Crèche collective municipale qui accueille 48 enfants de 1 mois à 3 ans.
14, place du Cardinal Verdier - Tél. 04 67 47 17 44
- Halte-garderie Croix d'Argent**
Gérée par la CAF, elle accueille 20 enfants.
Rue Louis-d'Aragon - Tél. 04 67 69 00 34
- Halte-garderie Les Petites Canailles**
Gérée par l'EAI
Avenue Lepic - Tél. 04 67 07 20 60
- Halte-garderie Villeneuve d'Angoulême**
Accueille 25 enfants de 3 mois à 5 ans à la demi-journée ou en continu.
328, Rue Fernandel - Tél. 04 67 42 03 36

LES ENDROITS OU IL FAIT BON S'AMUSER

CENTRES DE LOISIRS

- Croix d'Argent**
Géré par le centre social de la CAF. Ouvert aux enfants de 4 à 14 ans, les mercredis et vacances scolaires, de 8 h à 17 h.
Rue Louis-Aragon - Tél. 04 67 69 00 34
- Le Lantissargues**
Géré par la Maison Pour Tous Albert-Camus pour les enfants de 3 à 6 ans, les mercredis et vacances scolaires, de 7h30 à 17h30.
215, avenue Pedro-de-Luna - Tél. 04 67 27 33 41
- Albert-Camus**
Fonctionne au sein de la Maison Pour Tous. Ouvert aux enfants de 6 à 14 ans, les mercredis et vacances scolaires, de 7h30 à 17h30.
Parc Tastavin - Tél. 04 67 27 33 41
- Parc de la Croix-d'Argent**
Au coeur de la ZAC de la Croix d'Argent, un parc boisé de 5000 m² créé sur un ancien parc privé, bel espace boisé d'essences typiquement méditerranéennes.
Avenue Villeneuve-d'Angoulême
- Parc Tastavin**
C'est le parc de la maison de maître acquis par la ville en 1979 et devenue Maison pour Tous Albert-Camus. Une magnifique promenade de 16.000 m² dans un site classé.
Avenue Villeneuve d'Angoulême
- Square du Mas Drevon**
Une aire de jeux et de repos verdoyante.
Rue du Professeur Henri-Roseau
- Square d'Arsonval**
Parterre fleuri odorant.
Rue Georges Brassens
- Aire de jeux du Mas de Bagnères**
Un jardin de quartier avec des jeux pour les enfants, sur 3700 m².
Rue Poutingon
- Parc des Sylvains**
Au coeur des résidences, un petit espace vert. Aire de jeux.
Avenue Villeneuve d'Angoulême
- Square de Diane**
Aire de repos.
Rue des chasseurs

LES ENDROITS OU L'ON PARTAGE LA SOLIDARITE

- 50 - ACM**
Pour être plus proche des locataires et régler plus efficacement et plus rapidement les problèmes, l'ACM a installé des antennes dans les quartiers. L'antenne Lemasson, qui gère 1164 logements locatifs sociaux, est rattachée à l'Agence de la Pompignane.
504, boulevard Pedro de Luna
Tél. 04 67 47 03 50

ET ENCORE

- Point de propreté Demeter**
Les points de propreté sont des maillons de la chaîne du tri sélectif des déchets. Les particuliers peuvent venir y déposer gratuitement, dans des bacs spécialisés, huiles, végétaux, ferrailles, bouteilles PVC, papiers, carton, batteries, piles, verres et gravats (jusqu'à 1 m³).
Ouvert le lundi, mercredi, jeudi et samedi de 8h30 à 12 h et de 14h30 à 19 h. Le vendredi de 14h30 à 19 h. Le dimanche de 9h30 à 12 h.
Boulevard Fabre-de-Morlhon - Tél. 04 67 58 18 38
- Maison des Rapatriés, Centre Rosecchi**
Intégrée dans un ensemble d'équipements du quartier, à proximité de la Maison Pour Tous Albert-Camus.
Rue Alain - Tél. 04 67 69 29 22
- Poste de Police Municipale Lemasson**
Ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 21 h, le samedi de 8h15 à 19 h.
Boulevard Pedro-de-Luna - Tél. 04 67 69 15 49
- Mairie annexe**
Ouverte en continu du lundi au vendredi, de 8h45 à 16h30. On peut y accomplir la plupart des démarches administratives.
Parc Tastavin - Tél. 04 67 27 33 31
- Centre de tri Demeter**
- Dépôt SMTU**
- Centre municipal Garosud**

Les élus de votre canton



Gilbert Roseau
Député
Conseiller Général
Conseiller Municipal
Délégué aux Relations
avec la Communauté
Rapatriée.



Christophe Morales
Adjoint au Maire
Délégué à l'Ecologie et à
la lutte contre le bruit.



Hocine Cherif
Conseiller Municipal
Délégué à
"Place aux Sports"
et aux Relations avec
la Communauté Harkie.



Paul Prunier
Conseiller Municipal
Délégué à la
Commission
"Montpellier au
Quotidien".

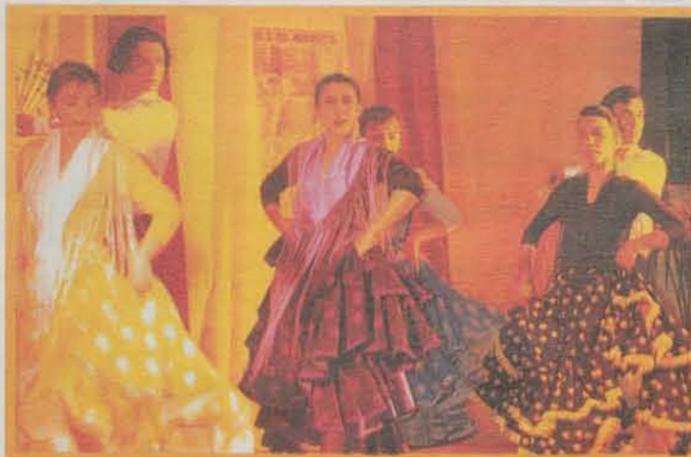


Yvan Velay
Conseiller Municipal
Délégué à la Mise en
Place de la 1^{ère} ligne
de Tramway et à
la Prévention Routière.



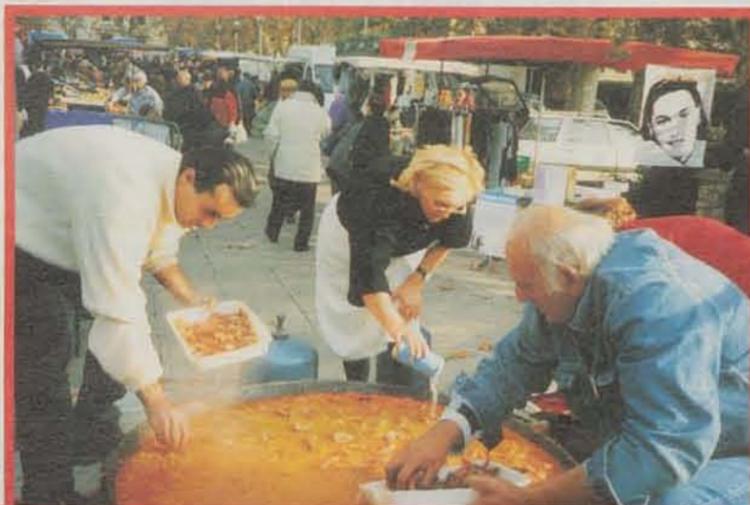
Ghislaine Gigot
Chargée de mission
du 6^{ème} canton
Tél : 04 67 34 72 75

6 ème Canton : Le Sens de la Fête !



MAISON DES RAPATRIÉS (Centre Rosecchi)

Quinze associations tiennent leur permanence les mardis et jeudis de 14h à 17h30. Une structure indissociable de l'esprit de fête et d'animation propre au quartier Mas Dreton. Maison Pour Tous Albert-Camus - Rue Alain : Tél : 04 67 69 29 22



MAISON POUR TOUS ALBERT-CAMUS :

Profitant pleinement de son implantation, à proximité du Marché Tastavin, au cœur d'un quartier traditionnellement tourné vers la fête et la convivialité, la Maison Pour Tous Albert Camus, propose un programme d'animations qui touche tous les publics. Plus d'une vingtaine d'activités diverses, avec un accent particulier sur l'apprentissage musical, se complètent, au fil du calendrier, par de nombreuses animations organisées dans et hors les murs. Parmi les temps forts des derniers mois, retenons l'Exposition Avicole, organisée avec l'Entente Avicole de l'Hérault les 20 et 21 novembre derniers, avec une représentation d'éleveurs de niveau national ; la soirée détente, organisée le 27 novembre, sur le modèle des animations proposées une fois par trimestre, qui permettent de rassembler plus de 300 personnes en leur offrant musique et danse ; ou la récente paella géante, organisée les 3 et 4 décembre derniers à l'occasion du Téléthon, et dont la vente a permis de récolter 7300F reversés à l'AFM. Au programme de janvier 2000, deux animations incontournables : une exposition " inter-active " mêlant peinture et musique (le 21 janvier) et la traditionnelle Galette des Rois, qui bénéficiera du concours du LEP la Colline (le 28 janvier). Avec l'annexe Pauline Lafont, la Maison Pour Tous dispose d'un local mis à disposition des écoles pour organiser un système d'aide aux devoirs. Encadrée par des étudiants de la Faculté, cette activité s'adresse autant aux élèves des maternelles qu'à ceux préparant le Baccalauréat. Du lundi au vendredi, avec différentes possibilités, cette animation joue un rôle social important à l'échelle du quartier : 15 intervenants encadrent plus d'une centaine d'enfants.

Info :
Maison Pour Tous Albert- Camus
Parc Tastavin
Tél : 04 67 27 33 41



MÉDIATHÈQUE VICTOR HUGO : TOUS LES PUBLICS !

Parallèlement à son activité classique, autour du livre, de la vidéo, du disque et CD-Rom, la Médiathèque Victor-Hugo s'ouvre à la vie du quartier, et s'associe aux initiatives émanant des commerçants, des Comités de Quartier, de la Maison Pour Tous, de la Maison des Rapatriés. Au bilan, un calen-

drier d'activités intéressant toutes les tranches de population : mise en place d'un portage de livres à la Maison de Retraite du Quartier, concert Rap dans le cadre de la semaine des Toxicomanies, ou accueil d'un concert gratuit de l'Orchestre National de Montpellier. Le travail élaboré avec l'Orchestre, initiative du Comité de Quartier Croix d'Argent/Sabines, connaît un succès permanent et fait le "plein" à la Médiathèque, d'autant plus que la programmation, après

18h30, permet de venir s'y détendre après les horaires de travail. Particulièrement appréciées, également, les séances de projections vidéo, organisées le mercredi pour les enfants, et le samedi après-midi pour les adultes. Parmi les animations de la rentrée, signalons la célébration du Nouvel an chinois, organisée en février, et un concert de guitare classique programmé pour le 20 janvier à 18h. Ce concert en duo, de Sylvie Roux et Frédéric Derpoux, sera précédé d'une animation spécifique, le mercredi, afin de sensibiliser les enfants aux instruments anciens, et aux compositeurs.

Médiathèque Victor Hugo
207 rue Guillaume Janvier
Tél : 04 67 27 17 17



ECOLE BERTIE ALBRECHT

Dans le cadre de la réunion de concertation organisée sur le 6^{ème} canton, à la salle Rosecchi, le 6 octobre dernier, des travaux de réflexion ont été effectués sur l'enrobé de la cour de l'école maternelle Bertie-Abrecht. L'équipement en sol souple de l'espace jeu a également été réalisé sur les crédits de la Commission Montpellier au Quotidien, pour un montant de 150.000 F
1, place de Fontjun
Tél : 04 67 42 40 74